

2011 année de la surveillance



M 02137 - 1618 - F: 2,50 €



Sommaire

Le Monde libertaire est le journal de la Fédération anarchiste. L'édition, la mise en page, l'iconographie et la correction sont assurées par le Comité de rédaction du Monde libertaire (CRML), formé de membres bénévoles de la FA qui leur confie ce mandat pour un an.

Les auteurs des articles ne sont pas tous membres de la FA mais leurs productions sont systématiquement lues et acceptées à l'unanimité par le CRML avant leur publication.

Pour soumettre un article au CRML, il suffit d'envoyer un fichier au format doc à l'adresse :

monde-libertaire@federation-anarchiste.org

La mention « Article » doit figurer dans l'objet de l'email. Une page du journal représente environ 5000 signes, espaces comprises. Si l'article est accepté, nous nous occupons de l'illustration, bien que nous acceptons les images éventuellement fournies avec l'article (libres- de droits). Le CRML se réunit le mardi soir pour décider du contenu du numéro à paraître la semaine suivante. Cela signifie qu'un article reçu le mercredi ne sera lu que six jours plus tard et publié au plus tôt quatorze jours après réception, voire plus tard, en fonction de notre plan de charge.

Un article peut ne pas être publié pour plusieurs raisons qui n'ont pas trait au contenu politique. Le journal ne comprenant que 24 pages, celles-ci peuvent être occupées par des articles prioritaires. D'autre part parmi plusieurs articles traitant du même sujet, le CRML peut faire le choix de ne pas tous les publier.

Actualité

La vie menacée des journaux, par P. Salcedo, page 3

Les patrons se font plaindre, par Kintpuash, page 4

Syndicalisme à revoir, par J.-P. Germain, page 5

L'autruche s'énervé contre les « indignés », par F. Ladrisse, page 5

Des brèves, un strip, page 6

Nouvelles du front social, par Hugues, page 7

Arguments

Loppsi 2 piétine nos quelques libertés, par A. Pavlowski, page 8

Évaluation en entreprise, par S. Neumayer, page 11

International

Anarchy in the UK, par Claire, page 13

No anarchy in Spain, par Silfax, page 15

Histoire

Errico Malatesta vs Le Manifeste des 16, par lui-même, page 17

Lecture

Réfractions réfractaire, par Daniel, page 19

Les soldats fous dessinés, par G. Goutte, page 20

Mouvement

C'est pas du cinoche, par Bibo, page 21

La plus sexy des radios, page 22

Agenda pas dadaïste, page 23

Tarifs

France et étranger

(hors-série inclus)

3 mois, 12 n^{os} ☐ 25 €

6 mois, 25 n^{os} ☐ 50 €

1 an, 45 n^{os} ☐ 75 €

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Bulletin d'abonnement

Abonnement de soutien

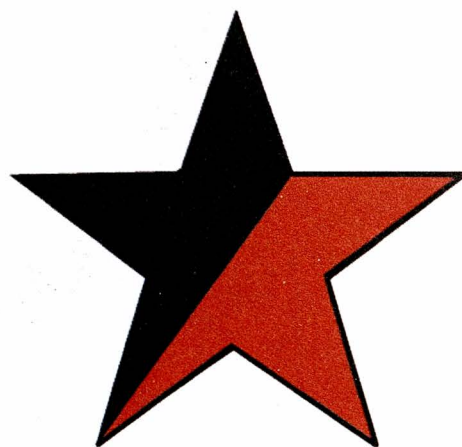
1 an, 45 n^{os} ☐ 95 €

Pour les chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine et gratuit pour les détenus. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN : FR7642559000062100287960215). (BIC : CCOPFRPPXXX)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Directeur de publication : Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0614 C 80740 – Imprimerie 3A (Paris)
Dépot légal 44 145 – 1^{er} trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion Presstalis. Photos et illustrations de ce numéro : droits réservés.

Rédaction et administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 – Fax : 01 49 29 98 59





Grève à Presstalis

Patricio Salcedo

*Groupe Anarliste de la Fédération anarchiste
Secrétaire général du Syndicat parisien des diffuseurs de presse CGT*

L'exploitation patronale a encore tué. Jeudi 6 janvier dernier, un ouvrier de Lavera, dans les Bouches-du-Rhône (usine de production de chlore), a trouvé la mort dans l'explosion d'une bombonne. C'est le troisième dans ce complexe usinier depuis 2009 où, déjà, des accidents similaires avaient coûté la vie à deux ouvriers. Ce tragique événement ne fait que confirmer, une fois encore, que le travail tue. Rappel pas des plus inutiles à l'heure où le gouvernement est en mode « allongement du temps de travail », entre réforme des retraites et, plus récemment, remise en cause des 35 heures. Outre la mort de ce pauvre bougre, cette semaine aura en effet vu naître un débat – de haut niveau, il va de soi – autour de la question des 35 heures. Le politicien à l'origine de cette précieuse contribution intellectuelle à l'édifice nous vient, évidemment, du Parti socialiste. Il s'agit de Manuel Valls qui, cette semaine, s'enorgueillissait de vouloir « déverrouiller la réforme du temps de travail » pour faire bosser un peu plus tous ces fainéants de travailleurs. Bon, inutile de rebondir à nouveau sur l'habituelle – mais non moins réaliste – trahison de ceux qui se réclament d'une pensée politique dont ils n'observent que le nom. Mais, pour sûr, les lendemains ne sont pas près de chanter pour les travailleurs, au mieux ils seront muets, au pire ils pleureront leur souffrance. À moins que... Bon, là encore, inutile de ressortir l'habituelle – mais non moins indispensable – grève générale. Mais tout de même... À côté de ça, et comme vous le lirez dans les colonnes de votre hebdo préféré, les patrons se plaindraient d'être, eux aussi, victimes de souffrances au travail. À se demander si, eux aussi, ils auraient eu le malheur de lire l'étrange ouvrage de Sébastien Faure. En tout cas, qu'ils nous laissent doucement sourire de leur « plouto-misère ». Le jour où, eux aussi, ils exploseront dans leurs usines, alors ils pourront parler de souffrance au travail, pendant que nous, nous pourrions enfin nous réjouir !

POURQUOI N'AVEZ-VOUS PAS TROUVÉ votre *Monde libertaire* dans les kiosques dernièrement ? C'est simple, parce que les employés de Presstalis (anciennement NMPPP) étaient en grève illimitée. Pas reconductible ou avec un préavis. Non, jusqu'à obtention d'un accord.

Je vais essayer de vous expliquer les arcanes de la distribution des journaux et revues, qu'en argot professionnel on appelle le « papier ». Les grévistes sont les commis qui durant la nuit trient la presse, acheminée par camions depuis les imprimeries jusqu'aux trois dépôts parisiens. Immenses navettes où les employés comptent, ficellent et mettent en case les paquets destinés à chaque diffuseur parisien.

Presstalis ayant subi une perte de 24 millions d'euros, décide donc de supprimer la masse salariale, considérant que les commis sont trop payés, une antienne bien connue du capital, et de donner le boulot à Géodis, une messagerie privée qui paye ses employés au Smic, ne conservant que le traitement des quotidiens, « bâton merdeux » et déficitaire de la distribution. Ce qui est incroyable c'est que Presstalis est normalement une coopérative d'éditeurs qui doit redistribuer des bénéfices, mais qui avait l'habitude que l'État ou Lagardère (Hachette) la renfloue chaque année. Cette fois, l'État a dit non, se disant en faillite (sic !), quant à Lagardère il ne veut plus miser sur le support écrit, il a déjà mis en vente ses filiales prestigieuses à l'étranger (tous ses magazines de déco et de mode.)

Les commis, syndiqués CGT de la branche du Livre, sont donc passés à l'action, bloquant le papier dans les dépôts ;

au début, les publications, puis voyant que personne ne parlait de cette grève oubliée, empêchant aussi les quotidiens d'être distribués.

Donc, récapitulons, ce ne sont pas les imprimeries, ni les porteurs qui faisaient grève, mais ces employés de nuit de Presstalis qui, voyant que leur employeur essayait de mettre en place des plateformes de secours, passèrent à l'action directe, les attaquèrent. Et, pour la première fois, Presstalis appela la police.

Trois grévistes furent mis en garde à vue. Le blocage des quotidiens les fit sortir aussitôt ! Durant ce conflit, on a vu émerger l'apparition de Mediakiosk (ancienne AAP), qui est un organisme fabriquant les kiosques à journaux et vivant de la publicité affichée dessus. Depuis plusieurs années, la Ville de Paris leur a octroyé une délégation de service public (contre l'avis des syndicats de kiosquiers parisiens – édicules en surface).

Mediakiosk a aidé Presstalis à distribuer le papier, agissant en « jaune », et on a pu s'étonner de voir des électriciens porter les journaux. Mediakiosk est une filiale de Hachette, comme Presstalis, qui avait auparavant le monopole de la distribution mais l'avait perdu en 1945 puisque frappée d'indignité nationale pour collaboration étroite avec la propagande nazie.

De cet esprit de la Résistance était née en 1947 la fameuse loi Bichet, obligeant les gros groupes de presse à payer pour la diffusion des petits titres, en particulier à teneur politique ; dont *Le Monde libertaire* fait partie.

Cette loi Bichet est de plus en plus contournée actuellement, et les petits titres d'expression libre sont tous menacés

à court terme. Le support écrit va-t-il pousser son chant du cygne ?

Au bout de trois semaines de conflit, un accord a finalement été signé entre les ouvriers du Livre et Presstalis. Pas de licenciements. Sur 170 employés, 110 continuent de travailler, les autres, plus âgés (nés en 1956 et avant), partent en préretraite. C'est une sorte de plan social que Sarkozy avait interdit, mais lorsque les pressions sont déterminées, le pouvoir recule parfois. Mais attention, c'est, à mon avis, une victoire à la Pyrrhus...

Deux des trois centres sont fermés, une grande partie du traitement des publications part pour la sous-traitance. En cas de nouveau conflit, les commis seront beaucoup moins nombreux et bloqueront moins de titres !

En outre, pour la pléthore de cadres (170), rien n'a été signé et ils se réservent le droit de reprendre une grève... Presstalis ressemble d'ailleurs à une armée sud-américaine où les généraux sont aussi nombreux que les soldats, et ça à la suite de la mécanisation à outrance. Au final, leur sort est déjà réglé... De nouveaux blocages sont donc à prévoir. La grève fut combative, mais sa popularisation

très mal orchestrée, le conflit étant resté très corporatiste et ayant la volonté de laver son linge sale en famille.

Le profane de la rue voulant acheter son journal ne comprend jamais pourquoi il ne le trouve pas ! Lorsque j'ai proposé par téléphone aux commis CGT de s'exprimer sur les ondes de Radio libertaire, ils m'ont d'abord demandé si c'était une « radio gay » (et pourquoi pas d'ailleurs ?) puis, après un grand silence, m'ont dit qu'ils en référerait à leur responsable !

J'ai dû leur rappeler que les anarchistes avaient fondé la CGT au siècle dernier et que des tendances anarcho-syndicalistes y subsistaient toujours. En vain !

Un petit mot maintenant sur les kiosquiers (360 sur Paris), pris entre le marteau et l'enclume ! Déjà à l'agonie depuis quelques années à cause de l'effondrement des ventes des titres, torpillés par Internet, les abonnements, les journaux gratuits et la baisse du pouvoir d'achat puisqu'ils sont rétribués à la commission (22 %) et sont travailleurs indépendants. Par tous les temps, ils réceptionnent la presse, la disposent et la vendent. Dernier

maillon essentiel de la chaîne, ils ont toujours été les parents pauvres de la profession. Pourtant, en 2005, ils avaient baissé le rideau durant une semaine, bloqué les dépôts, manifesté et réussi à faire augmenter leur commission. Les kiosquiers sont administrés par Mediakiosk qui leur distribuent des aumônes sous forme d'aide financière pour les plus petits (150 environ).

Les syndicats de kiosquiers ont tout de même envoyé une lettre de soutien aux grévistes en demandant à Presstalis de conserver son système actuel de distribution. Les gros éditeurs et leurs messageries, comme d'habitude, divisent pour régner et imposent une multitude de statuts aux différents travailleurs de la presse, essayant de créer une opposition entre eux.

Alors, lecteur du *Monde libertaire*, lorsque tu achèteras ton canard, jette un œil compatissant au « dernier mohican » du pavé parisien, ces rebelles du bitume, ces forains du papier, si tu as du mal à trouver ton titre, engueule-le gentiment et demande lui de le mettre en service et achète-le lui chaque semaine !

Salut et fraternité.

P. S.

SOS Patrons

DANS CE PAYS, il est de plus en plus manifeste que la minorité constituée des dirigeants et des possédants nous gouverne en maintenant la majorité d'entre nous sous l'empire de l'émotion. À chaque fois qu'ils nous volent, ils détournent notre attention. Rien d'étonnant alors que la presse, et *Le Monde* en particulier, participent à cette récente effusion d'indignations très tendance ces temps-ci.

Dans la rubrique « Décryptage » du *Monde*¹ sur le thème « Qu'est-ce qui vous indigne ? », Olivier Torres, le président d'Amarok², s'indigne de la totale indifférence face à la souffrance entrepreneuriale. Diantre ! De quoi s'agit-il ? « Patrons de PME ou entrepreneurs, ils sont deux à trois à se suicider par jour. » Ces malheureux « consultent peu les médecins car... ils n'ont pas le temps d'être malade ». Mieux encore ! En tant que travailleurs indépendants, ils ne sont pas « soumis à la médecine du travail », alors que leur « souffrance est pourtant une réalité ».

Mazette ! Mais où se trouve donc ici l'injustice caractérisée faite aux patrons et source d'indignation ? Présenté ainsi, on a du mal à discerner le manquement moral causé à ces aventuriers du capitalisme.

Je suis tenté de renvoyer cet indigné à la situation imposée aux salariés ; aux nombreux suicides ; aux plus nombreuses patho-

logies liées à la toxicité des produits utilisés et aux exigences hiérarchiques, ou à la précarisation du travail. Pour un peu plus de 17 millions de salariés, il y a plus de 700 000 accidents du travail chaque année. Sans oublier les millions de chômeurs et de retraités qui échappent aussi aux médecins du travail. De toute façon, ces derniers, enfants de René Louis Villermé³, sont condamnés à mort par l'État. Il n'y en a pas suffisamment, hors de question de prêter un seul médecin du travail aux membres du Medef, de la CGPME et autre Cidunati.

La démonstration de l'écrasante et malheureuse supériorité numérique des victimes côté salariés est faite. Au-delà, posons de simples questions de bon sens à ce militant de la cause patronale (en péril ?). Qui oblige les tauliers à se mettre dans de pareilles difficultés existentielles plutôt que de choisir la belle condition salariale ? Qui interdit aux patrons de consulter leur médecin ? Le temps ? Mais, qu'ils le prennent, nom de dieu ! Le fond du problème des entrepreneurs est le suivant : ils refusent de se fixer un seuil de satisfaction à leur envie d'argent et donc une limite aux douleurs et aux sacrifices qu'ils sont prêts à s'infliger (et à imposer à leurs salariés) pour l'atteindre. Ils sont tout bonnement animés

non pas par l'appétence de confort mais par la gloutonnerie de fric.

Les entrepreneurs souffrent ? Au point de se suicider ? Si c'est le cas, appelons de toutes nos forces à ce que le phénomène devienne vite une épizootie ! Je suis enclin à penser que le suicide d'un patron est peut-être l'acte d'aveu de sa mauvaise conscience révélée. Pas vous ? Non ? ! Il faudrait encore qu'ils aient une éthique ? Je me disais aussi... Alors, souhaitons que ceux de ces entrepreneurs qui échappent au suicide puissent s'étouffer dignement avec leur concupiscence. Aidons-les !

Kintpuash

1. *Le Monde* du 1^{er} et 2 janvier 2011, article « Souffrance patronale », page 23.

2. L'observatoire Amarok a pour buts de « sensibiliser l'opinion publique à l'importance de la santé des indépendants, que ces derniers soient artisans, commerçants, dirigeants de PME ou professions libérales » et de « construire un pont entre les sciences médicales et les sciences de l'entrepreneuriat ».

3. René Louis Villermé est le grand-père de la médecine du travail en France.

Hibernation et syndicalisme

NOUS PASSERONS SOUS SILENCE l'absence de la CGT au pince-fesses de l'Élysée... d'autres s'en sont chargés ! Selon pas mal de médias, la cote des syndicats est au plus haut « parmi les salariés et dans l'opinion publique ».

Comme quoi se battre, lutter marque les esprits même si les lois sont promulguées !

« Le syndicat moderne c'est le syndicat de la démocratie dans les luttes. C'est le syndicat qui tient bon, même quand ça va mal.

[...] Le syndicat qui accepte et reconnaît les diversités, les spécificités comme la réalité et les aborde sans prévention pour bien y répondre car il n'est bien le syndicat de tous que s'il est celui de chacun. Depuis les retraités qui en ont bien besoin, jusqu'aux plus jeunes des jeunes », ainsi s'exprimait Henri Krasucki, alors secrétaire de la CGT en 1987¹. Citer un ancien membre de la nomenklatura syndicalo-politique peut-il éclairer nos lanternes en ce début d'année où

syndicalement on voudrait nous faire prendre des vessies... pour autre chose ?

Il est toujours bon de rappeler ce qui devrait être, même si, dans la réalité, le naturel des réflexes bureaucratiques et sectaires reprend le dessus. Quand, par exemple, on réentend le sempiternel « à l'initiative de la seule CGT » qui enterre de fait tout une unité dans les luttes.

Sinon nous n'en sommes plus à l'âge d'or du syndicalisme, l'ouvrier en bleu travaillant sur son étai, c'est du passé. Seul devant son écran, correspondant avec ses collègues par messages électroniques, bonsoir les actions collectives. Tel est l'horizon du prolétaire du XXI^e siècle !

Pourtant, selon les bonnes vieilles recettes, les licenciements continuent. Selon un sondage de l'Humanité-Harris, 56 % des Français « refusent la fin des 35 heures ». Faudrait que ça

se traduise sur le terrain... Mais, ce qui nous importe, sur le plan syndical, c'est que les relais ne sont plus tellement présents... Unions départementales, unions locales devraient avoir la dragée haute devant les divers partis politiques. Mais la présidentielle est proche et tout le monde politique a les armes à la main. Si le mouvement syndical sauvera les meubles ? Il faut l'espérer, à condition qu'il donne aux salariés les possibilités, l'envie de se mobiliser. Ou se résigner à n'être que la cinquième roue du carrosse, ce qui serait un triste siècle.

Jean-Pierre Germain

1. C'était dans une série d'entretiens réalisés par Jacques Estager pour les éditions Messidor.



Quand l'autruche éternue...

Indignations, indignités

TIRANT TÊTE HORS DU TROU, qu'entends-je ? Paraît qu'en ce début d'année la seule vraie bonne nouvelle viendrait du milieu de l'édition, de la vente, par plusieurs centaines de mille, du livret de Stéphane Hessel, intitulé *Indignez-vous !* Mouais. Bonne nouvelle, vraiment ? Non seulement, à la lecture, la mollassonne brochette vous glisse des mains pire qu'une motte, mais aussi il s'avère assez désagréable de comme ça recevoir une leçon d'indignation de la part d'un garçon dont l'activité principale consista, durant quarante ans, à traîner ses guêtres en peau de bouc sur les parquets cirés des ambassades de haut vol, non sans complimenter Madame pour la qualité du service et ses parures de choix. Figure de l'indignation, ça ? « Cherchez et vous trouverez », commande l'auteur, par trop biblique. Il lui aurait pourtant suffi de lever les bouts de peau flasque qui lui servent de paupières — j'allais écrire : d'œillères — pour apercevoir, partout, l'insanité d'un monde au sein duquel les motifs d'une indignation véritable ne sont plus à chercher puisque, justement, tout trouvés. Au final, chaque époque ayant les apôtres qu'elle mérite, Hessel le dispute à Nicolas Hulot ou à Bernard-Henri Bidule dans le registre de la révolte de salon, de la colère

posée là, telle une ultime décoration, acte de bravoure à deux francs soixante-douze centimes.

S'indigner ? Sous prétexte de fraude, les parlementaires durcissent l'accès des sans-papiers à l'aide médicale d'état (AME). Selon le rapport de l'Inspection des affaires sociales, ces mesures seront à coup sûr contre-productives, « financièrement inadaptées, administrativement complexes et porteuses de risques sanitaires ». Mais l'idéologie lepénosarkozyste commande, une nouvelle fois, de pointer d'un doigt brun de bouse les étrangers venus manger le Doliprane des Français. Contre toute logique, fût-elle essentiellement comptable, est privilégiée la lutte contre « un certain tourisme médical », lequel n'existe pas, ou reste extrêmement marginal. L'essentiel, ici comme ailleurs, ne saurait être le réel. L'essentiel est de ramener en le sarkozyste giron les voix des xénoparanoïques, lesquels, à ce qu'il semblerait, s'apprêteraient à voter pour la très nationale Marine. S'indigner, quoi encore ? On ne remerciera jamais assez Manuel Valls, amuseur public, d'avoir à sa manière ramené sur le tapis et comme de derrière les fagots l'antédiluvienne question des héroïques 35 heures, qui d'ailleurs sont enterrées, mortes, tombées au

champ d'honneur de la guerre des classes, il y a des années déjà. Merci Valls, vraiment, d'em-pêtrer comme ça le PS, lequel prouve si besoin était qu'il est, plus que jamais et définitivement et jusqu'à la caricature, un putain de parti de droite. Merci également de contraindre l'UMP et le patronat à pousser plus loin le bouchon, à avancer à découvert, en entonnant l'antienne de la suppression, pure et simple, de la durée légale du temps de travail. « Au profit d'accords négociés, branche par branche », précise Novelli, qui nous prend vraiment pour des cons. Soit des poules. Soit un renard : enfermez-les ensemble, ensuite laissez-les négocier. Indignés ? L'êtes-vous davantage que le brave Thibault qui, au nom de la CGT et vu l'année qu'on vient de passer, décida, carrément !, de boycotter les vœux de notre sublimissime président — lequel, n'en doutons pas, en pleure encore de tristesse et de honte, toute bue ? Cependant, Bernard Thibault, en hurlant sur les toits son refus de se rendre à l'Élysée, avouait du même coup y avoir été invité. Indignation peut-être, indignité assurément ? Me revient en mémoire la sortie d'Erik Satie à propos de la légion d'honneur : « La refuser, c'est bien. Mais le mieux eût été de ne pas la mériter. »

Frédéric Ladresse

Les inculpés de Savoie relaxés

Le 27 janvier 2011, à 8 h 30, cinq militants syndicaux de la CGT et de Sud-Solidaires et un journaliste sont convoqués devant le tribunal correctionnel de Chambéry à la suite d'une plainte de la SNCF. Nous appelons à la solidarité face à cette stratégie de criminalisation de militants syndicaux agissant dans le cadre d'un mouvement social d'ampleur contre la casse des retraites. Le Collectif chambérien unitaire interpro et citoyen (CCUIC) exige l'arrêt immédiat des poursuites et appelle à un rassemblement de solidarité le jeudi 27 janvier, à 8 h 30, devant le palais de justice de Chambéry.

Loppsi 2

Le 14 décembre est passée la loi Loppsi 2: vivre dans les squats, yourtes, tipis, roulottes, cabanes deviendra illicite! Une lettre sera envoyée à tous les maires et préfets qui seront redevables d'une amende de 3 700 euros en cas de non-dénonciation!

Inadmissible!

Toujours au sujet de la loi Loppsi 2, les personnes qui ont porté atteinte à un membre de force de l'ordre pourront avoir à se soumettre à un dépistage de maladies virales. Une stigmatisation insupportable pour les associations LGBT, dont Act-UP Paris.

RESF boude le ministre

Le Réseau éducation sans frontières a carrément refusé de rencontrer le ministre avec ce message: « Le gouvernement que vous servez et vous-même avez pris le parti d'une politique du rejet de l'étranger, non pas celle d'un accueil des familles et des jeunes

présents en France par la délivrance d'un titre de séjour pérenne, mais celle de l'expulsion à tout prix avec des objectifs précis fixés préfecture par préfecture, prime de résultat à l'appui. »

Pas de prison pour Aurore Martin

Le Collectif des droits de l'homme du pays basque dénonce le transfert prévu en Espagne d'Aurore Martin, ressortissante française et militante basque pour avoir participé à des prises de parole politiques en public. Le 23 novembre 2010, la cour d'appel de Pau a validé le mandat d'arrêt européen. Le transfert en Espagne d'Aurore, actuellement sous contrôle judiciaire, est juridiquement possible à tout moment.

Faut pas se gêner!

Pour la première fois cette année, les recteurs d'académie vont recevoir une prime au mérite, en fonction de « la réalisation des objectifs qui leur seront assignés », avec une part variable dont le montant pourra aller jusqu'à 45 % de la part fixe, soit de 0 à 6 840 euros. Au total, un recteur pourra avoir jusqu'à 22 000 euros de prime. Le ministère de l'Éducation nationale s'est refusé à tout commentaire. Mais cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'évolution du régime indemnitaire de l'ensemble de la fonction publique. Les préfets, par exemple, bénéficient aussi de primes de résultat, qui peuvent aller, pour quelques très hauts gradés, jusqu'à 60 000 euros! Pour combien de sans-papiers expulsés?

Question de classe (sociale)

Selon le dernier dossier de Population et société, en France, les

ouvriers vivent en moyenne moins longtemps que les cadres. Leur vie plus courte leur épargne-t-elle des années de vie en mauvaise santé? Pas du tout: les ouvriers vivent moins longtemps que les cadres et passent plus de temps qu'eux avec des incapacités et des handicaps. Surpris?

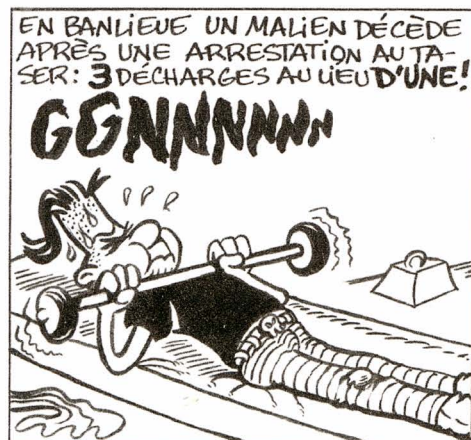
Big Brother va à l'école

Le cahier de textes numérique apparaît comme le dernier avatar d'une volonté politique de surveillance qui se manifeste déjà dans le contrôle des élèves, à travers le très controversé fichage informatique, la vidéosurveillance ou la répression de l'absentéisme. Cet outil extravagant donne à l'administration un pouvoir sur les enseignants à la mesure de la suspicion qu'ils lui inspirent, un pouvoir qu'elle n'a jamais eu jusqu'à présent et qu'elle aimerait d'ailleurs partager avec les chefs d'établissement.

Karim piégé

Au lieu de repartir avec son titre de séjour contre son passeport, Karim s'est vu remettre un arrêté de reconduite à la frontière! Son avocat rappelle « qu'au Maroc, Karim, qui vit en France clandestinement depuis 2003, sera, en tant qu'homosexuel, encore plus démuné, marginalisé et mis au ban. Par sa famille et notamment son père, qui est imam, et par la société ». Au Maroc, l'homosexualité est encore un délit, punissable de trois ans de prison.

PAVÉ D'ANAR AVEC SADIA ET MAZOGH KROKAGA



Nouvelles des fronts



FIN 2010, le Code du travail a eu cent ans, bon anniversaire à tous les maltraités du chagrin. Cent ans et plus aucune dent. Il était le reflet d'un rapport de force entre le travail et le capital, plus exactement, le reflet de la subordination du travail au capital. Malgré cela, ce Code marquait un mieux-être du salariat honni. Mais depuis trente ans, le droit du travail est en recul constant, faute de combativité de ceux et de celles qu'il est censé protéger. Cent ans et les patrons s'en donnent à cœur joie. Salariés licenciés pour avoir critiqué leur petit chef sur Facebook, d'autres, convoqués à un entretien de licenciement par texto, autant d'irrégularités à l'œuvre, autant de ballons d'essai pour renforcer la soumission du travail. Et ce n'est qu'un début, le patronat continue le combat avec le retour des « règlements d'usine » digne du XIX^e siècle.

La banque suisse UBS impose un style vestimentaire strict à ses salariés et leur interdit de bouffer de l'ail et de l'oignon! Bouffe comme ton patron et tais-toi, et surtout lui souffle pas dans les bronches, tu pues de la gueule. Benetton, united color of flicage, passe à la pointeuse biométrique pour mieux gérer la paye. Demain on pointe à l'œil et Big Brother se déguise en petit chaperon rouge. Cent ans de code et tout le monde s'asseoit dessus. Après le Bureau international du travail (BIT) où des « violations très fréquentes du statut du personnel [...], le travail précaire [...] et la censure syndicale » sont dénoncés par les travailleurs qui en sont membres, voilà que le personnel CGT salarié du siège de la CGT à Montreuil menace sa direction de « délits d'en-trave » et s'insurge contre la « souffrance » au travail, le « climat de défiance » mis en place par une « administration agressive ». Le droit de se taire a cent ans et pourtant après vingt-deux ans de CDD, un facteur de Corrèze obtient une condamnation de La Poste par les

prud'hommes de Tulle à 36 755 euros pour ignorance « de nombreux éléments du droit social » et Alcatel-Lucent écope de 730 000 euros pour discrimination syndicale... Comme quoi, quand on se bat, rien n'est jamais perdu d'avance.

Scories 2010. Fin, après accord, de la grève à Presstalis¹ tout comme à l'hôpital Tenon à Paris où les grévistes, après avoir exercé leur droit de retrait, ont obtenu le recrutement de 59 infirmières et de 33 aides-soignants. Arrêt de la grève à la Tour Eiffel. Grève de 85 jours des facteurs du II^e arrondissement de Marseille sans vraie négociation et réveillon du 31 décembre sans transports en commun à Bordeaux. Pour 2011, que du bonheur, 18 000 postes supprimés à Pôle emploi, soit 450 000 chômeurs sans conseillers, 80 jours de chômage technique à Sandouville et 3 000 départs anticipés, donc avant 60 ans, histoire d'augmenter la rentabilité du groupe Renault. Vogica tiendra ses promesses et virera 1 000 de ses collaborateurs, Sanofi en liquidera 575, Thales supprimera 1 500 emplois de fabricants de mort, etc.

2011, que du bonheur! Plus de quatre millions de chômeurs en France, 23 % des moins de 25 ans sans turbin, un salarié sur cinq proche du SMIC, 53 000 ménages avec un revenu de moins de 1 350 euros par mois et une inégalité salariale qui se creuse entre les plus pauvres et les autres au moment où l'État accorde une prime de 22 000 euros à ses rec-teurs les plus zélés en matière de suppressions de postes. Et cerise sur la galette, Nicole Notat, ex-secrétaire générale de la CFDT et collabo notoire, a pris la présidence de l'association Le Siècle. Un club très sélect où elle retrouve Denis Kessler, PDG de Scor, ancien maoïste et ancien numéro deux du Medef, connu pour ses positions ultralibérales. Et un redressement fiscal en vue pour l'ex-président du Medef, le

baron Sellières qui, comme il se doit, spéculé et boursicote, traficote, hors impôt. Et cerise sur le gâteau de la subversion, le refus de la CGT d'assister aux vœux de Sarkozy. Autant dire que la lutte de classe en est toute requinquée.

Ailleurs, 2011 s'annonce aussi plutôt bien. Wall-Mart poursuivi par 1,5 million de femmes pour discrimination envers ses employées moins payées que les hommes. Une grève dans le métro de Londres est annoncée et le STO (service du travail obligatoire) décrété pour les demandeurs d'emploi en guise de contrepartie aux indemnités perçues, avec menace de radiation en cas de résistance. Irlande, baisse du salaire des fonctionnaires, baisse de 12 % du SMIC local, 24 500 emplois publics supprimés et une TVA qui passe à 22 %. Espagne, 20 % de chômeurs et 300 000 appartements saisis depuis le début de la « crise ». Quatorze mille femmes tuées en Russie chaque année suite à des violences conjugales. Tunisie: émeutes contre le chômage, répression féroce et torture dans les commissariats... Que du bonheur!

Enfin, grèves à répétition en 2011 comme en 2010, en France, au Portugal, en Grèce, en Espagne... et ailleurs, histoire d'occuper le populo. Grand-messe probablement sans grand succès faute d'une détermination suffisante et de la pusillanimité des organisations que d'aucuns s'obstinent encore et contre toute raison à qualifier de syndicales.

Hugues

Groupe Pierre-Besnard
de la Fédération anarchiste

1. Voir l'article de Patricio dans le présent numéro. (Ndlr.)

Loppsi 2

ou la fièvre sécuritaire

Agnès Pavlowsky

Groupe Louise-Michel
de la Fédération anarchiste



DE FAIT DIVERS EN FAIT DIVERS, le gouvernement attise l'émotion et la peur. Ainsi l'opinion publique est-elle amenée à soutenir, voire à exiger, une politique toujours plus répressive. Sous nos yeux se fabrique une société à la fois « disciplinaire » et du « contrôle ». Il est plus que temps de contrer cela, car nos espaces de liberté et d'expression se rétrécissent.

La Loi d'orientation et de programmation de la sécurité intérieure (Loppsi), promulguée en 2002, a réorganisé les services de la police nationale et de la gendarmerie. Le nombre de leurs sbires a été considérablement augmenté, ainsi que leurs moyens financiers. De nouvelles peines se sont abattues sur les mendiants, les gens du voyage, les squatters, les prostituées. Les pouvoirs des forces dites de l'ordre se sont élargis avec davantage de latitude pour les gardes à vue qui se sont alors multipliées. Les fichages Stic de la police¹ et Judex de la gendarmerie² se sont généralisés, jusqu'à se banaliser.

Poursuivant dans cette direction, le gouvernement criminalise toujours davantage les déviants, les divergents, les refusants, les désobéissants et ceux qui tentent de survivre dans la pauvreté, la précarité. Un arsenal est progressivement mis sur pied pour agir à l'encontre des milieux que les nantis appelaient, aux siècles passés, les « classes dangereuses », autrement dit « la canaille ».

Ainsi, depuis trois ans, au ministère de l'Intérieur, on concocte la Loppsi 2, la Loi de programmation pour la performance de la sécurité intérieure. Son contenu s'est profilé lors du discours liberticide et xénophobe de Sarkozy le 30 juillet à Grenoble³. Votée comme projet en première lecture au Sénat le 16 février 2010, ses dispositifs ont été renforcés après une seconde lecture le 8 septembre au Sénat et des votes au Parlement les 14 et 20 décembre. En janvier 2011, elle sera à nouveau soumise à l'avis du Sénat⁴. Alors ferons-nous entendre nos voix ?

Si nous prenons bien en considération la stratégie manipulatrice du gouvernement, le terme de « performance » arrimé à celui de sécurité prend tout son sens. Il s'agit de développer les compétences, de multiplier et d'aggraver les peines encourues afin de rassurer la population. Celle-ci, sous l'effet de la surmédiation de la violence, est conduite à vouloir une plus grande sévérité envers les délinquants, sans trop se soucier du prix à payer.

Notons que, en outre, même si certains articles en ont parlé, les médias grand public informent peu sur les dispositions prévues par cette loi fourre-tout. Il n'y a là rien de surprenant, trop en dévoiler pourrait susciter réflexions, interrogations et oppositions.

Or, cette loi touche à la fois la justice des mineurs, aux logements non enregistrés et aussi à la vidéosurveillance, à internet. Ainsi, nous sommes tous concernés, mais, pas bien nombreux à être informés et conscients des enjeux.

Action, réaction ! C'est ainsi qu'en matière de sécurité, le gouvernement légifère. Alors, après avoir sensibilisé l'opinion au sujet du décès d'une policière municipale en mai 2010 et des attaques contre des policiers, en particulier durant l'été, il prévoit l'allongement de la période de sûreté à trente ans pour les auteurs de meurtres de personnes dépositaires de l'autorité publique. Le Sénat a tenté de circonscrire cette peine aux auteurs de meurtres commis en bande ou lors d'un guet-apens. Mais la Commission des lois a donné raison au gouvernement qui ne voulait pas en limiter la portée.

Dans un registre similaire, le projet de loi relatif à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, dans son article 3 bis, instauré par la Commission des lois à l'initiative du gouvernement, prévoit une déchéance de la nationalité pour tout individu l'ayant acquis depuis moins de dix ans et condamné pour meurtre ou violences ayant entraîné la mort dans l'intention

de la donner contre des représentants de l'autorité publique. De plus, si un dépositaire de l'autorité publique, dans le cadre de son exercice professionnel, craint une contamination, la personne incriminée pourrait avoir à se soumettre à un dépistage VIH, au détriment du droit à la confidentialité. Par conséquent, certains seraient de nationalité aléatoire, donc auraient des droits aléatoires. La vie de quelques autres aurait une valeur ajoutée, dans la mesure où la loi stipule que l'atteinte à leur personne entraîne des peines alourdies. Que dire d'un régime qui inscrit au sein même de son code juridique une hiérarchie parmi les citoyens? Bien sûr, les anarchistes savent bien que l'égalité placardée aux frontons de nos mairies n'est qu'un vain mot dans les démocraties qui se disent représentatives.

Discrimination rime avec volontarisme répressif. Certains amendements adoptés par le Sénat en septembre 2010 étendent, de manière encore imprécise, le champ d'application de dispositions antérieures. Les peines planchers, par définition incompressibles et invalidant le principe d'individualisation des sanctions, s'appliqueraient maintenant à des primodélinquants. Celles – entre six mois et deux ans de prison – pour des violences aggravées pourraient passer entre trois et dix ans. Qu'en sera-t-il dans la rédaction finale? L'instauration d'un couvre-feu pour les mineurs de moins de 13 ans est prévue, couplée à une menace de placement si les parents sont injoignables après 22 heures. Des peines seront aggravées pour toute une série de délits (cambriolages, violences contre des personnes âgées). Des mineurs, déjà condamnés dans les six mois précédents, seraient jugés via une procédure proche de la comparution immédiate; ce qui signifie, le plus souvent, une « justice » expéditive. Bâcler les procédures, c'est bien le risque de l'utilisation préconisée des vidéoconférences pour les prévenus en correctionnelle et les personnes en centre de rétention, sous prétexte de désengorger les tribunaux.

« Performer la sécurité » implique davantage de moyens pour « garantir l'ordre public ». Les pouvoirs des policiers municipaux seront accrues et, parmi eux, des gradés pourraient établir des milices policières. Il est envisagé que ces « réserves civiles » aient tout loisir de retenir votre permis de conduire et de vous

obliger à vous soumettre à des examens médicaux. Ces auxiliaires de police aideraient des victimes tout en assurant la surveillance du voisinage. Une « société de contrôle » nécessite une collaboration de civils délateurs. Officiels, ils pourront, flattés de leur statut, jouir de leur pouvoir.

Pour mieux surveiller, bien entendu, il y a la technologie. Une systématisation du fichage se dessine par le croisement des différents fichiers. Si vous demandez une rectification dans le contenu d'une de vos fiches et qu'elle vous est refusée, aucun recours ne pourra vous être proposé, car aucun n'est envisagé⁵.

Nous garder à vue dans les lieux publics avec une large couverture de la vidéosurveillance, dénommée vidéoprotection pour tranquilliser le quidam, est à l'ordre du jour. Les communes seront subventionnées pour ces ins-

affaires juridiques et institutionnelles à La Quadrature du net : « De telles mesures constituent une violation patente de la liberté d'expression et de communication, notamment dans le cas d'inévitables censures collatérales, et contreviennent à la séparation des pouvoirs.⁷ »

En outre, l'article 23 prévoit des « logiciels espions » et des « cyberperquisitions ». Avec l'accord d'un juge, un mouchard pourra être placé sur l'ordinateur, vérifiant nos comptes, cherchant à savoir quels sont nos engagements auprès des sans-papiers par exemple, dans les mobilisations, etc. Une forme de violation de domicile, une intrusion certaine!

Et pour parachever le tout, un délit d'« usurpation d'identité » serait puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Un procès pourrait nous être intenté pour avoir utilisé un pseudonyme.

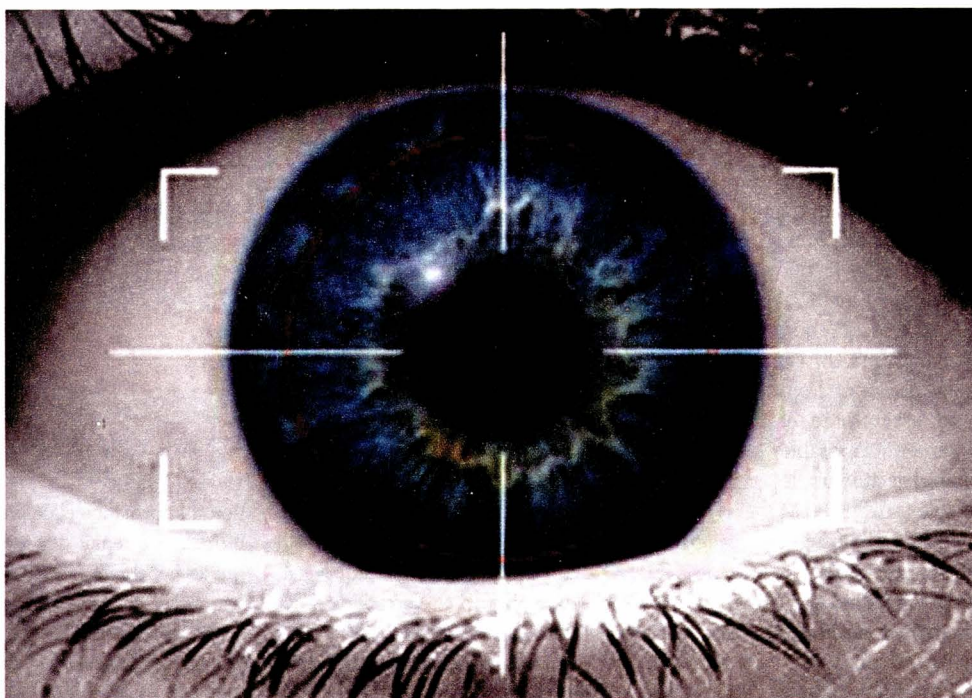
L'article qui, pour l'instant, a fait le plus réagir, le 32 ter A, élargit la lutte contre les camps illicites des Roms, devenus particulièrement indésirables depuis le fait divers de juillet 2010 (attaque d'une gendarmerie à Saint-Aignan) à tous ceux, qui, pour des raisons économiques ou par choix, n'habitent pas dans un logement conformiste.

Il a déjà été adopté avec le soutien du gouvernement dans sa version du Sénat. Les habitations hors normes comprennent : campements, bidonvilles, mobile-home, maisons sans permis de construire, yourtes, tipis, cabanes, caravanes.

L'objectif est de renforcer les mesures contre des installations illicites « en vue d'y établir des habitations », c'est-à-dire des résidences durables et non des résidences mobiles, sauf si elles ont été transformées dans le but d'établir un habitat sédentaire. Seront visées toutes les installations illicites placées sur un terrain privé ou public présentant « un risque grave d'atteinte à la salubrité, à la sécurité, à la tranquillité publiques ». Or, les notions de « sécurité » et de « tranquillité publique » sont subjectives et donc susceptibles d'interprétations diverses.

Sont menacés par ce nouvel article de loi tous ceux installés sur un terrain, quel que soit le propriétaire et les relations qu'ils entretiennent avec lui. D'ailleurs, un propriétaire s'opposant à l'expulsion sera redevable de 3 750 euros d'amende s'il ne fait pas cesser l'atteinte à la salubrité, à la sécurité et à la tranquillité publique.

Il n'est plus question de trêve hivernale. Finis les délais, les actes d'huissier, le préfet peut employer la procédure d'exception dans



tallations qui représentent un juteux marché pour des entreprises privées.

Chez nous, à travers nos ordinateurs, nous pourrions être davantage observés, surveillés, censurés, au nom des luttes contre la cybercriminalité, la pédopornographie et les délits issus des nouvelles technologies.

L'exécutif veut avoir la main sur le filtrage du net. Sans la supervision d'une autorité judiciaire, un site serait filtré par simple notification administrative. Ceci est inefficace contre les sites pédophiles puisque bloqués, il suffit de les remplacer. Mais un tel dispositif présente un danger de surblocage : un site est bloqué et tous ceux hébergés par le serveur peuvent être alors affectés⁶.

Le filtrage à partir d'une liste noire serait établi sans aucune possibilité de remise en question. Nous pouvons craindre qu'il s'étende à des registres tels que l'injure contre le drapeau, la nation, la République, la police, l'armée, l'offense envers des ministres, le président... Selon Félix Tréguer, chargé des

un délai de 48 heures. Une sanction financière s'appliquerait à ceux qui n'obtempéreraient pas assez vite. De plus, leur habitation et leurs biens à l'intérieur seront alors détruits. Une telle mesure met à mal le droit à une procédure dans laquelle chacun peut s'expliquer devant un juge.

Un amendement du député Étienne Blanc, approuvé par la Commission des lois, propose de punir « le fait de séjourner dans le domicile d'autrui sans l'autorisation du propriétaire ou du locataire » d'une peine pouvant atteindre un an de prison et 15 000 euros d'amende. Les squatters sont ciblés.

L'ensemble de l'article est emblématique de la volonté, à travers Loppsi 2, de réprimer marginaux et pauvres et d'imposer un mode de vie normé. Il s'attaque, d'ailleurs, à des personnes ayant opté pour une vie simple. Les personnes dont les revenus sont trop faibles pour acquérir un logement décent, adapté à leurs besoins, les victimes de la crise du logement, sont aussi des cibles potentielles. Le mal-logement progresse et ce dispositif témoigne de l'orientation du gouvernement, préférant la répression à la mise en œuvre d'une politique offensive en faveur de l'habitat social. Pas de doute que l'application de cet article de loi mettra à la rue bon nombre de gens. Et ceci, alors que, la loi de réquisition des logements vides, datant de l'ordonnance du 11 octobre 1945, est ignorée, et que le bilan de la loi sur le logement opposable (Dalo) est loin d'être concluant. Par ailleurs, le gouvernement augmente les taxes sur les HLM et ne fait pas appliquer la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) obligeant les villes à avoir un cinquième de logements sociaux.

Et pour criminaliser davantage ceux qui cherchent à joindre les deux bouts, un amendement prévoit un délit de vente à la sauvette comme faisant partie des « crimes et délits contre la nation, l'État et la paix publique ». Ainsi, au lieu d'une contravention de quatrième classe de 750 euros, la peine encourue sera de six mois de prison et 3 750 euros d'amende. La vente à plusieurs serait assimilée à une action commise en bande organisée, et donc la peine d'emprisonnement et l'amende seraient aggravées.

Loppsi 2 apparaît comme une étape d'accélération et d'aggravation d'une politique liberticide et d'une mise à mal de la séparation des pouvoirs au bénéfice de l'exécutif. Elle a mobilisé contre elle, surtout depuis décembre. Des associations, le Syndicat de la magistrature, des avocats ont contesté l'ensemble de la loi ou, plus particulièrement, certains de ses articles. Des rassemblements se sont organisés dans de nombreuses villes et des comités de lutte autonomes se sont constitués. Ce mouvement va-t-il se renforcer ? Il est primordial de décrypter les textes de loi, de nous informer, d'expliquer, de dénoncer, de s'opposer. Il est aussi nécessaire d'apprendre à se protéger, dans la mesure du possible.

A. P.



1. Ce fichier de police recense toute personne ayant participé de près ou de loin à une infraction. Il a été créé en 1994 alors que Charles Pasqua était ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, mais il n'est entré en vigueur qu'en 2001. En janvier 2009, la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) comptabilisait 28 millions de personnes ainsi fichés.

2. Judex (Système judiciaire de documentation et d'exploitation) regroupe les informations émanant de la gendarmerie à propos des auteurs d'infractions. Mis en place en 1985-1986, ce fichier est l'équivalent pour la gendarmerie française du fichier Stic pour la police nationale.

3. À la suite de différents « événements » durant l'été 2010, dont des tirs à balles réelles sur des policiers, et à l'occasion de l'installation officielle du nouveau préfet de l'Isère, Nicolas Sarkozy, à Grenoble, annonce une série de mesures sécuritaires que nous trouvons intégrées au projet Loppsi 2.

4. Les lois ne sont définitivement votées qu'après une première lecture à l'Assemblée et au Sénat, puis une deuxième lecture à l'Assemblée et au Sénat, et éventuellement, après l'avis d'une commission mixte paritaire. Le besoin d'un décret d'application n'est pas certain ici ; des amendements peuvent être déposés tout au long de la procédure.

5. La Cnil a indiqué que 83 % des fiches traitant des infractions constatées dans le Stic contenaient des informations erronées.

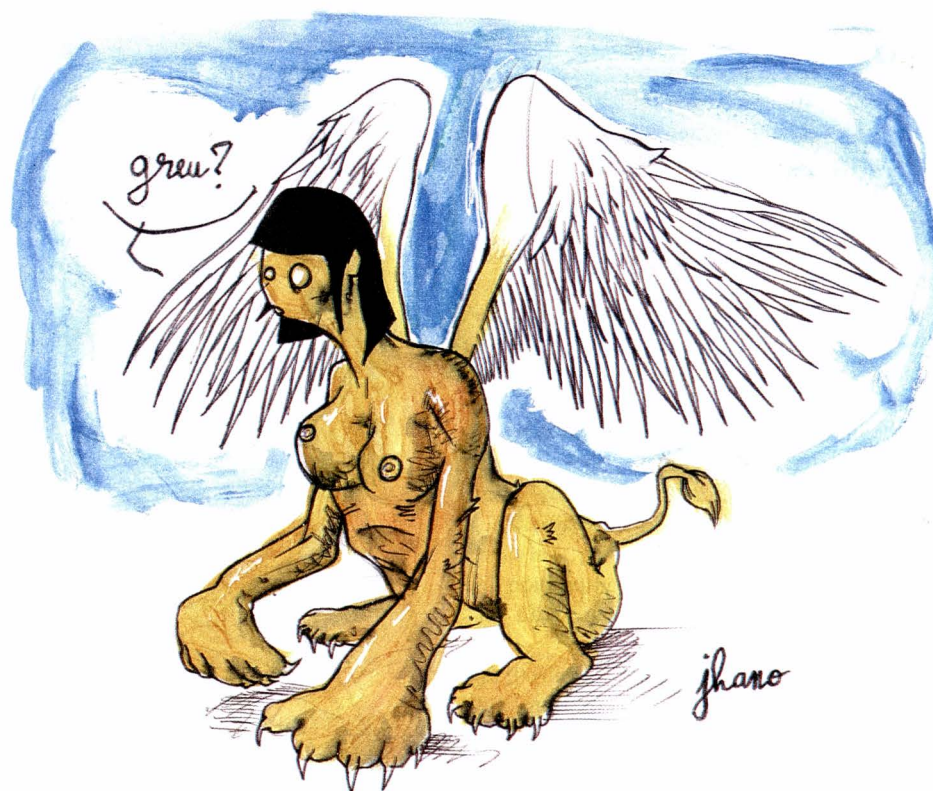
6. La solution serait, selon l'Ange bleu, l'associa-

tion d'information et de prévention sur la pédophilie, d'obtenir le retrait des sites incriminés des serveurs qui les hébergent et d'améliorer la coopération internationale.

7. La Quadrature du net, « Loppsi : censure administrative du Net, adoptée, les pédophiles sont tranquilles », publié le 15 décembre 2010 sur laquadrature.net

Le Sphinx dans l'entreprise

Réflexions syndicales sur l'évaluation



Sitta Neumayer

Groupe Louise-Michel
de la Fédération anarchiste,
SUD Rail

JE VOUS ÉCRIS DU PAYS des RH (ressources humaines), managers et collaborateurs, objectifs et projets, performance et qualité globale. Celui du mérite et de sa reconnaissance objective par l'évaluation individuelle: des objectifs décidés et partagés avec l'agent, puis les résultats mesurés et partagés avec lui, commandant l'évolution du salaire et de la carrière.

Pour entretenir l'illusion d'une justice managériale – et sans doute aussi pour que des services entiers de RH produisent leur propre justification –, on propose maintenant aux salariés d'évaluer ces pratiques. Voyons comment; et notamment comment les cadres « managers » se retrouvent eux aussi piégés dans ce système.

Tout un programme

Prenons l'exemple d'une grande entreprise publique du transport ferroviaire. A été présentée dans les directions centrales une opération appelée « dispositif d'écoute des directions », sous la forme d'un questionnaire à remplir par les agents en vue d'un diagnostic managérial s'appuyant sur leur ressenti. Le but: identifier des axes de progrès et des pratiques managériales au service de la performance.

« Dispositif d'écoute », ils l'ont appelé! Comme une vulgaire barbouzerie d'État dans l'affaire Woerth-Bettencourt ou celles qui l'ont

précédée. Quant au logiciel utilisé pour le questionnaire et les résultats, ils l'ont appelé Sphinx, comme l'être mythologique qui proposait des énigmes aux voyageurs et dévorait ceux qui ne trouvaient pas... Voici au moins des stratégies RH qui annoncent la couleur: on nous surveille de près et à chaque mauvaise réponse, on peut numéroter ses abattis!

Tiens? Revoilà le « collectif de travail »!

Le questionnaire repose sur une double grille pour chaque question: d'une part l'appréciation du degré d'importance du thème, et d'autre part l'appréciation de la plus ou moins bonne application de ce thème dans le « collectif de travail » du répondant. Ce qui est doublement incohérent.

Tout d'abord, à aucun moment le « collectif de travail » n'est défini dans le document. Est-ce l'entité à l'échelle de laquelle les résultats sont collectés (et qui correspondrait au département)? Est-ce l'équipe (qui correspondrait à la division)? Sont-ce les quelques personnes immédiatement nécessaires autour de soi, à la réalisation de ses tâches? On ne sait pas! Chacun répondra selon sa propre vision et les données ne seront donc pas comparables entre elles, ni analysables en fonction des différentes perceptions du « collectif de travail » (puisque aucune question ne permet au répon-

dant de donner sa compréhension du terme). C'est un premier vice de méthode énorme.

Ensuite et surtout, cette grande entreprise publique a axé, depuis 2000 au moins, toute sa gestion du personnel sur une évaluation individuelle : entretien individuel de prise de poste (EIPP), d'appréciation (EIA), de formation (EIF), de fin de poste (EIFP), gratification individuelle de résultat (GIR), etc. Ceci en commençant par les cadres, majoritaires dans les services de direction, objets du « dispositif d'écoute ». Les trois quarts des questions sont d'ailleurs formulées par rapport à un « mon » ou « ma » (jamais « notre »), et n'ouvrent que sur une perspective individuelle.

Évidemment, aucune question n'est posée sur la pertinence de cette gestion exclusivement individuelle. On ne veut pas connaître la perception des agents de l'interaction avec leurs collègues ; de la part qui revient au collectif – justement ! – dans le bon avancement des affaires traitées. Pas seulement l'équipe, mais également les correspondants ailleurs dans l'entreprise, pour qui et avec qui on travaille. Or, peut-on vraiment isoler des objectifs individuels qui ne dépendent que de soi ? Non, bien sûr. La gestion individuelle, associée à l'esprit client-fournisseur entre services, conduit donc à travailler en compétition les uns contre les autres ; c'est la négation du collectif.

Cette résurgence du terme « collectif de travail », dans le discours de ceux-là mêmes qui se sont acharnés à le casser, est aussi pathétique que lorsqu'un Sarkozy parle de « ce beau mot qu'est le mot travail ». C'est insultant et humiliant de se voir confisquer le mot, après s'être fait voler la part de réalité sociale émancipatrice que pouvait signifier le travail il y a quelques décennies.

« La vie des autres » chez les managers !

Dans le film *La Vie des autres* (de Florian Henckel von Donnersmark, 2006), l'agent zélé de la Stasi surveille un artiste jusqu'alors reconnu et accepté du pouvoir, pour dénicher et punir ce par quoi il pourrait retrouver l'esprit critique de ses premières années. Le « dispositif d'écoute » mis en place par nos agents zélés de RH a pour véritable cible les cadres que l'on désigne par le tour de passe-passe de « manager ».

En effet, soit les agents cherchent à exprimer leur ressenti dans la grille de questions, et ils vont essayer de rendre compte de leur critique à l'égard du torrent de prescriptions, d'injonctions, de projets qu'ils ne peuvent pas absorber et qui sont ingérables (en temps à y consacrer en plus du travail de production quotidien, mais aussi en cohérence même entre eux). Or le questionnaire est orienté de telle sorte que la critique ne pourra jamais être interprétée comme celle du « prêt-à-penser » RH, et toujours comme un défaut du manager qui ne sait pas provoquer et entretenir la croyance des ouailles qu'on lui confie.

Soit on acte que les questions sont verrouillées. Dans ce cas, ou bien on répond toujours à la normande (un coup plutôt oui, un coup plutôt non, jamais d'extrême), et on dira que tout va bien dans l'entité. Ces entités modèles serviront de base pour désigner à la vindicte les managers des autres. Ou bien on ne répond pas, et les managers de ces entités seront à surveiller comme ne sachant pas provoquer et entretenir l'enthousiasme des ouailles. Ou bien on répond systématiquement « pas concerné », ce qui nous a un air de fronde contre le principe même de la question ou sa formulation, et les managers de ces entités seront à tancer comme laissant s'instaurer l'esprit critique chez leurs ouailles.



Pour finir, on fera le coup à tous de la « large concertation ». Les agents doivent-ils alors prêter leur concours à cette mascarade qui n'est qu'un outil de pression – et de répression ! – sur les managers (en laissant à l'abri les vrais penseurs et zéloteurs du système) ? Non bien sûr ! Car si la critique de l'organisation hiérarchique peut légitimement commencer dès le premier chef, il y a plus à gagner à faire comprendre à celui-ci qu'en acceptant le rôle du garde-chiourme, il est deux fois dans la prison. Physiquement, au même titre que les agents-prisonniers. Mais aussi mentalement, car il doit penser la prison pour que celle-ci existe ; alors que l'agent-prisonnier qui écoute la voix de son émancipation peut au moins penser la liberté (et l'égalité).

Évaluons l'évaluation !

À y regarder de plus près, l'évaluation individuelle est un cache-misère pour dissimuler l'arbitraire qui est le penchant naturel du lien hiérarchique. Ce qui ne veut pas dire que tous les chefs soient arbitraires, mais que l'arbitraire d'un chef est rarement remis en cause. Les syndicalistes le voient bien dans les suivis indivi-

duels d'agents qu'ils assurent, pour procédures disciplinaires, discrimination, harcèlement, respect des accords travailleurs handicapés, etc. Les niveaux hiérarchiques supérieurs et les services RH se mettent quasi systématiquement en situation de choisir entre une version et une autre, au lieu de faire leur analyse propre du problème permettant souvent d'identifier des causes et des solutions non envisagées au stade où le conflit est évoqué. Or, un supérieur hiérarchique, lorsqu'il doit « arbitrer » entre la version du chef et celle du subordonné, arbitrer le plus souvent pour le chef (puisqu'il en est lui-même un !). Quant aux diverses « missions », « délégations » ou « cellules » qui ne sont pas dans des lignes hiérarchiques, et qui pourraient promouvoir un rôle de médiateur/conciliateur, leurs velléités éventuelles sont vite découragées ou neutralisées, précisément du fait de leur absence de pouvoir hiérarchique.

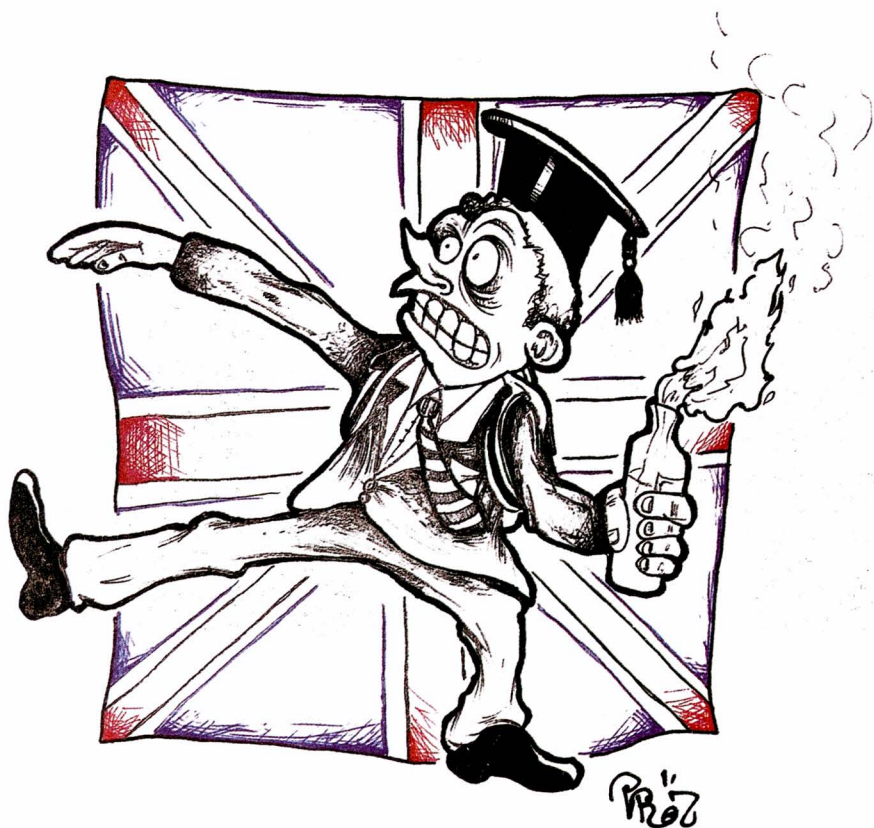
L'outil même de l'EIA est pervers. D'abord par la difficulté (évoquée plus haut) de définir des objectifs individuels dans un contexte d'interdépendance forte entre des services de direction. L'organisation matricielle entre des services qui portent les contrats vis-à-vis des « clients » internes ou externes et les services qui produisent pour les premiers, auquel se rajoute le démembrement en sous-activités auxquelles on assigne des objectifs propres (pas nécessairement convergents entre chaque sous-activité), et aggravée encore dans certains cas par des doubles lignes de commandement (hiérarchique et fonctionnelle), tout cela a pour effet que le mode de production en direction est tout sauf linéaire. Il est illusoire d'attribuer le plus ou moins de succès d'un objectif à l'un ou à l'autre. Derrière une appréciation objective, il y a en fait l'appréciation arbitraire du chef (bonne ou mauvaise, ce n'est pas la question ici).

Ensuite, la forme même des EIA est étonnante : l'évaluation finale s'échelonne entre « performance insuffisante », « bonne performance », « très bonne performance » et « excellente performance ». On a donc des situations où une appréciation qualifiée de « bonne » place en fait l'agent en dessous de la moyenne. Les syndicalistes peuvent témoigner de sanctions disciplinaires prises, avec pour preuve des insuffisances professionnelles une « bonne performance » ! Cette incohérence entre le contenu de l'appréciation et sa portée est non seulement déstabilisante psychologiquement, mais favorise l'expression de l'arbitraire du chef (bon ou mauvais).

Au final, ce « dispositif d'écoute » auquel on enjoint aux agents d'adhérer est bien une énigme de Sphinx : qui n'y répond pas bien se fait manger. Or la référence mythologique n'est pas qu'une image. Dans la réalité de l'exploitation au XXI^e siècle en Europe, ce sont concrètement les dizaines de suicides à France Télécom, Renault, etc. Et bientôt à la SNCF !

S. N.

Étudiants anglais en lutte



Claire

Anarchist Federation
(Grande-Bretagne et Irlande, membre de l'Ifa)

Se battre contre les *top-up fees* ou lutter pour l'éducation gratuite ?

Les étudiants britanniques continuent de prouver qu'ils ne sont pas aussi indifférents que l'opinion publique ne le croyait. Certes, lorsque le dernier gouvernement travailliste a introduit les *top-up fees*, faisant payer 3 000 livres aux étudiants pour leurs frais de scolarité, les politiciens ont gagné leur pari. Personne ne s'est fâché assez pour les en empêcher. Ils ont réussi leur coup. Il n'y a pas eu de riposte.

Mais voilà qu'ils veulent faire payer 9 000 livres aux étudiants avec de nouveaux règlements proposés par la coalition gouvernementale des libéraux démocrates et conservateurs (nous les appelons les « ConDems » – qui en anglais est un jeu de mots entre les « condamner » et les « entuber » : *to con them*). Les étudiants organisent la riposte et pas seulement contre les augmentations. Ils veulent une éducation gratuite pour toutes et tous !

Des manifestations et des occupations ont eu lieu un peu partout dans le pays dans les jours et semaines précédant le 9 décembre, date à laquelle le Parlement devait voter la proposition d'augmentation des frais. Ce n'est pas seulement à l'argent que les étudiants s'opposaient, mais au système dans son ensemble. L'idée même que les universités devraient

tirer des profits aux dépens des étudiants nous enrage. Les étudiants et le personnel se sont donc mobilisés par milliers pour mettre fin à la privatisation et à la marchandisation de l'éducation. Nous avons été rejoints par des étudiants plus jeunes venant des lycées, des formations professionnelles et des IUT. C'est eux qui devront payer à partir de 2012 les conséquences de cette législation.

Au soir du 9 décembre, la loi avait été promulguée ; aussi, la place du Parlement avait flambé, le Trésor avait été attaqué et le futur roi et la reine avaient même été terrorisés par leurs loyaux sujets ! Cette journée changea les choses à tout jamais. Nous n'avions pas réussi à stopper la loi, mais nous avons détruit la crédibilité des ConDems. Et encore plus important : nous nous sommes sentis puissants et unis. Nous avons senti ce qu'on ressent au début d'une révolution sociale.

Après quoi sommes-nous en colère ?

Après les libéraux démocrates. Ils ne font partie de la coalition ConDem que parce que des milliers d'étudiants ont voté pour leur promesse électorale affirmée de ne pas augmenter les frais de scolarité. Les étudiants qui ont voté pour la première fois lors de l'élection générale du mois de mai comprennent aujourd'hui d'eux-mêmes ce que les anarchistes ont toujours dit : les hommes poli-



tiques sont des menteurs et ne sont pas aptes à prendre les décisions qui affectent nos vies.

Après l'État en général, parce qu'avec ses coupures budgétaires il a déclaré la guerre à la classe ouvrière. Même les étudiants issus des classes moyennes ont maintenant l'impression d'appartenir à la classe ouvrière, la classe escroquée et exploitée. Leurs frères et sœurs cadets n'auront peut-être pas les moyens d'aller à l'université. En plus des *top-up fees*, le gouvernement a aboli l'allocation pour l'éducation des 16-17 ans; nous sommes donc doublement en colère pour la jeunesse.

Après nos universités, car les chanceliers se préoccupent plus d'être des hommes d'affaires que des éducateurs. Ils mesurent le succès en produisant plus d'hommes d'affaires. Ce n'est pas pour cela que nous sommes allés à l'université. Nous y sommes allés pour décrypter le fonctionnement du monde et pour voir comment nous pouvions l'améliorer. Maintenant, seuls les plus riches peuvent se payer une éducation; nous sommes revenus à l'élitisme des années 1950. Les étudiants apprendront alors à se conformer et non pas à questionner.

Après la police, parce qu'ils nous ont trop souvent blessés, et parce qu'ils veulent davantage de pouvoirs pour nous blesser encore plus. Parce qu'ils défendent l'État sans se poser de questions.

Après les médias et leur façon de parler de nous. Ils font de nous des criminels chassés et vendent leurs journaux en nous mettant à la une sous le titre « recherchés ».

Après le prince Charles et Camilla, car ils sont des parasites! Mais maintenant, nous les aimons un peu quand même. Nous les aimons parce qu'ils sont assez stupides et arrogants pour être au mauvais endroit au mauvais

moment; pour nous avoir montré que nous pouvons les atteindre après tout. Et de nous avoir fait rire plus que cela n'était arrivé depuis des années!

C'est la Metropolitan Police qui a provoqué l'émeute. C'est limpide pour toutes et tous. Elle a bloqué les étudiants à l'intérieur de la place du Parlement et les a laissés là malgré le fait que la manifestation devait passer par la place. Nous pensons que cela a été fait pour justifier l'attaque du personnel et des étudiants, pour nous photographier, nous démasquer, pour collecter nos données personnelles, ainsi que pour nous tabasser, voire nous envoyer à l'hôpital. Elle l'a fait aussi pour se venger car nous l'avions ridiculisée lors des dernières manifestations. En fin de compte, la Metropolitan Police cherche des pouvoirs spéciaux pour interdire les manifestations et/ou pour utiliser des canons à eau. Elle est elle-même confrontée à des coupures budgétaires et elle voudrait que l'État se rende compte qu'il a besoin d'elle et qu'il augmente son budget. Elle nous a attaqués pour montrer qu'elle est puissante. Elle nous pourchasse pour prouver qu'elle est intelligente.

Mais nous ne disons pas que la police a été plus radicale que les étudiants! Même si la police n'avait pas provoqué cette bagarre, les étudiants auraient peut-être d'eux-mêmes refusé de quitter la place du Parlement; ils auraient peut-être même attaqué le Parlement. Nous étions tous déjà en train de nous ruer vers les lignes de police et les clôtures qui protégeaient les hommes politiques avant de comprendre que nous étions « cernés ». Et je dis bien tout le monde! Même la police et l'État n'ont pas pu attribuer les faits à une « petite minorité violente » comme ils le font d'habitude. Avant d'arriver à la place du

Parlement, il nous semblait peu probable que nous nous baladions tranquillement de Whitehall à Trafalgar Square. L'ambiance était trop chargée pour cela.

Nous avons l'impression de faire partie d'une riposte internationale des étudiants. Nous avons employé les tactiques et les armes défensives que nous avons vues dans les rues de Grèce et d'Italie: de former des cales à nous protéger avec nos livres! Du port défensif de casques au port d'armes! Nous ne nous sommes jamais sentis autant en lien avec les étudiants à travers le monde.

Nous avons joué sur la pelouse de Westminster Abbey et tagué des A cerclés sur ses murs. On a l'impression que « Ni dieux! Ni maîtres! » devient une réalité; que les liens entre l'État, la royauté et la religion se dévoilent à tous.

Après Noël, nous retournerons dans nos universités, où nous avons jusqu'alors manifesté et que nous avons occupé. Et nous continuerons de le faire et de préparer la prochaine manifestation du 29 janvier. Le mouvement n'est pas fini!

Article traduit par les Relations internationales de la Fédération anarchiste

1. Ce sont les frais de scolarité payés de la poche des étudiants.

2. Ceci est une référence à la prise d'assaut du véhicule du prince Charles et de sa femme, Camilla, par des manifestants le 9 décembre à Londres.

Autopsie d'une **grève** sauvage tuée par « l'état d'alarme »



Silfax

L'ACTION SE SITUE EN ESPAGNE, vers la fin de l'an 2010. Ce pays voisin est actuellement gouverné par les socialistes du PSOE depuis 2008, le président de son gouvernement s'appelle Zapatero (ZP), Rubalcaba est un des vice-présidents et ministre de l'Intérieur – le « *valido de ZP* » (le favori) –, Blanco est ministre du Travail. Tout ça pue la combine et l'affairisme mais cette position dominante est menacée par un retour plus ou moins annoncé de la droite agressive, héritière des valeurs traditionnelles qui avaient conformé le franquisme vieillissant.

La grève maintenant

D'un côté, l'employeur, Aéroports espagnols et navigation aérienne (AENA), entreprise publique dépendante du ministère du Travail, chargée de la gestion, de la maintenance des aéroports et des vols; de l'autre, les contrôleurs aériens, quelque 2 000 sur l'ensemble du territoire. Un syndicat, l'Union syndicale de contrôleurs aériens (Usca), a surtout pour vocation la défense des intérêts professionnels mais il participe aussi à la problématique de la sécurité aérienne. Les contrôleurs aériens constituent un ensemble de salariés hautement qualifiés et grassement rémunérés. Ils ont longtemps bénéficié d'une sorte d'autonomie dans l'organisation de leur travail, particulièrement sensible.

Au cours de ces dernières années, le nombre d'aéroports espagnols s'est considérablement accru alors que celui des contrôleurs restait à peu près constant. La suite est facile à imaginer: charge de travail accrue, stress et de plus en plus une organisation de leur propre travail qui leur échappe. Le gou-

vernement, via AENA, s'emploie à réduire les avantages acquis il y a longtemps et à les obliger à suivre les instructions prises ailleurs. Des négociations, où l'Usca joue un rôle central, se poursuivent depuis 2009, sans résultat. L'obstruction gouvernementale est totale.

Le 1^{er} décembre, le gouvernement annonce son intention d'ouvrir 49 % du capital d'AENA au secteur privé. Ce projet prévoit en particulier que la gestion des aéroports de Madrid et de Barcelone sera complètement privatisée (ça ne vous rappelle pas une histoire d'autoroutes en France?). Il s'agit de rassurer les marchés (!) qui s'agitent autour d'une possible dégradation de l'indice de solvabilité de l'Espagne, classée parmi les PIIGS¹. À la suite de lourds investissements (on remarquera que les travaux ont été souvent attribués à des sociétés proches du PSOE, dont le groupe San José du ministre Blanco), AENA s'est lourdement endettée et rencontre de sérieuses difficultés pour payer ses créanciers. La dette a été financiarisée et un certain nombre d'entités financières nord-américaines et britanniques qui détiennent ces créances attendent leur heure: l'Espagne est un pays où le tourisme est une ressource très importante, les aéroports sont des « produits » très rentables.

Le 3 décembre, le Bulletin officiel publie le décret-loi où sont décrites les grandes lignes de la privatisation annoncée, au nom de la « modernisation »² bien entendu, mais aussi les nouvelles normes d'organisation du travail des contrôleurs: davantage d'heures de travail et réduction des salaires. Autant dire que la duplicité dont a fait montre le gouver-



nement au cours des négociations est mise à nu. Dès 17 heures, l'ensemble des contrôleurs qui doivent prendre leur service se déclarent « malades ». Ils sont 4 à 500, unanimes, et sont organisés en collectif. Or ce vendredi ouvre un pont de cinq jours et les aéroports ont fait le plein. On imagine l'écho immédiat que connaît cette « grève » !

Commence alors un invraisemblable bat-tage médiatique ; les chaînes d'information émettent en continu des images de la situation dans les aéroports en insistant sur le drame humain que vivent les passagers frustrés, mettent en scène de faux débats hargneux et convenus ; les représentants du gouvernement dosent leurs effets, un crescendo dramatique se déploie et n'est pas sans rappeler l'atmosphère du dernier coup d'État de la jeune démocratie, le 23 février 1981, fomenté notamment par le garde civil Tejero. Les syndicats dits majoritaires CCOO et UGT demandent aux contrôleurs de reprendre le travail. Après Blanco, Rubalcaba tient la selle jusqu'à coup de théâtre final. Il annonce vers 2 heures du matin que l'état d'alarme va être déclaré sur tout le territoire. C'est la première fois dans la vie politique de l'après-franquisme. Après l'état de siège et l'état d'exception, l'état d'alarme (« pour la normalisation du service public essentiel, le transport aérien ») fait obligation aux contrôleurs d'occuper leur poste de travail sous la surveillance des militaires. Tout récalcitrant encourt une peine de huit à dix ans de prison pour « sédition » ! Les contrôleurs diabolisés, agonis d'injures (et même agressés physiquement à Barajas, l'aéroport de Madrid), font l'unanimité contre eux. Les télévisions évoquent avec des sous-entendus Reagan qui, en 1981, avait licencié plus de 11 000 contrôleurs aériens qui ne voulaient pas reprendre le travail. Dans ces conditions, il n'y a pas d'autre alternative que se soumettre, « sous la menace du revolver » dira l'un d'eux. La grève est liquidée. Le décret royal de déclaration officielle de l'état d'alarme est publié le 4 décembre tandis que ZP, poursuivant la mise en scène de la gestion du conflit traité comme une crise nationale, fait sa déclaration solennelle au même moment. Au cours de cette nuit du 3 au 4, la loi a été modifiée pour permettre légalement d'identifier les « meneurs » ! À partir du vendredi 9 décembre, les contrôleurs sont cités à comparaître. L'état d'alarme a été prolongé jusqu'au 15 janvier, après toutes les fêtes !

Cet épisode de la lutte sociale actuelle conduit à formuler un certain nombre d'observations.

La première est évidente et au moins préoccupante : le gouvernement espagnol n'a pas hésité à placer le pays sous une juridiction de crise pour obliger les travailleurs à reprendre le travail sous peine d'être accusés de quelque chose qui ressemble à une désertion/trahison. Est-ce l'annonce d'un nouveau traitement des conflits sociaux ? S'y

opposer résolument signifierait entrer en dissidence, qui n'est pas loin d'une insurrection sociale. Pas facile pour l'instant.

La deuxième concerne la nature politique du gouvernement qui prend ces mesures. Les sociaux-démocrates n'ont pas hésité à faire une telle surenchère, que la droite n'a pu que saluer la stratégie mise en œuvre, à son corps défendant. Il est vrai que le PSOE avait besoin de faire la démonstration de sa capacité à gérer ce type de conflit après des résultats électoraux régionaux médiocres. Il est dans la nature du social-démocrate de n'être que le gestionnaire occasionnel d'une économie capitaliste brutale. Il y eut Noske, fossoyeur sanglant de la révolution spartakiste dans un temps où le projet révolutionnaire n'était pas un vain mot, il y a aujourd'hui ZP et ses manœuvres spectaculaires destinées à rassurer l'investisseur à l'affût.

Ce qui amène une nouvelle remarque-supputation : ne s'agirait-il pas d'un scénario fabriqué pour créer cette situation et dérouler une dramaturgie élaborée à l'avance ? On remarque que le décret du 3 décembre, brutal et inattendu, est signé par le roi alors qu'il est en Argentine et que ZP, qui devait l'accompagner, est resté en Espagne. Rubalcaba, le favori, avait pris soin de placer en « alerte opérationnelle » les organes de l'État qui auraient à intervenir : les ministères de la Défense, de l'Intérieur, les services juridiques, etc. Et la rapidité inhabituelle avec laquelle les militaires interviennent pour mettre au pas les contrôleurs surprend. Par ce scénario, le gouvernement prétend démontrer que, dans la perspective d'une privatisation, le matériel humain ne sera pas un problème, au contraire. Les contrôleurs qui envisageaient plutôt des actions pour les fêtes à venir, réagissent spontanément à la parution de ce décret. La suite vient d'être décrite. Purgée des éléments indésirables, avec des contrôleurs réduits à travailler plus et gagner moins, la mariée aéronautique est parée de ses plus beaux atours.

On le voit, sans surprise, la langue de bois des gestionnaires de l'économie dite néolibérale s'entend en Espagne mais elle est de rigueur partout dans le monde du capital. Sa mise en œuvre repose sur la neutralisation par tous les moyens des mouvements de résistance à sa logique de destruction et du profit. Inégale certes mais avec les contrôleurs aériens, la guerre sociale continue. **S.**

1. Acronyme désignant ces pays de l'Union européenne : Portugal, Italie, Irlande, Grèce et Espagne. (Ndlr.)

2. « La modernisation et la libéralisation de deux secteurs, l'aéroportuaire et celui de la loterie (sic), pour lesquels les circonstances actuelles exigent un changement du modèle de gestion pour en accroître l'efficacité, au moyen de l'ouverture à une possible privatisation partielle ».



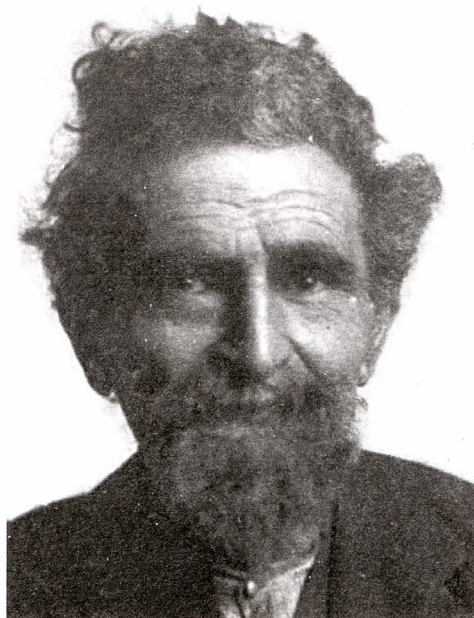
Histoire

« Si les anarchistes n'écrivent pas leur histoire, ce sont les autres qui l'écriront à leur place. »
Inconnu

Réponse au *Manifeste des 16*

En 1916, par ce présent texte, l'anarchiste italien Errico Malatesta s'opposait et dénonçait le *Manifeste des 16*, texte rédigé et signé par seize anarchistes (dont Kropotkine et Jean Grave) et appelant le mouvement libertaire à se positionner pour la victoire contre l'Allemagne dans la guerre mondiale en cours, aux côtés des alliés. Petit brûlot contre les guerres nationales, le militarisme et le patriotisme, témoignage d'une page un peu sombre de l'histoire du mouvement anarchiste, cette réponse méritait d'être à nouveau publiée. C'est chose faite.

Errico Malatesta



UN MANIFESTE VIENT D'ÊTRE LANCÉ, signé par Kropotkine, Grave, Malato et une douzaine d'autres vieux camarades, dans lequel, faisant écho aux soutiens des gouvernements de l'Entente qui demandent une lutte jusqu'au bout et l'écrasement de l'Allemagne, ils s'élèvent contre toute idée de paix prématurée.

La presse capitaliste publie, avec une satisfaction naturelle, des extraits de ce manifeste et déclare qu'il est l'œuvre des « leaders du mouvement anarchiste international ». Les anarchistes, qui presque tous, sont restés fidèles à leurs convictions, se doivent à eux-mêmes de protester contre cette tentative d'impliquer l'anarchisme dans la continuation d'un féroce massacre qui n'a jamais tenu la promesse d'un bénéfice quelconque pour la cause de la Justice et de la Liberté et qui se montre maintenant, de lui-même, comme devant être absolument dépourvu de tout résultat, même du point de vue des dirigeants des deux camps.

La bonne foi et les bonnes intentions de ceux qui ont signé le manifeste sont au-delà de toute question. Mais, si pénible qu'il soit d'être en désaccord avec de vieux amis qui ont rendu tant de services à ce qui, dans le passé, était notre cause commune, la sincérité et l'intérêt de notre mouvement d'émancipation nous font un devoir de nous dissocier de camarades qui se croient capa-

bles de réconcilier les idées anarchistes et la collaboration avec les gouvernements et les classes capitalistes de certaines nations dans leur lutte contre les capitalistes et les gouvernements de certaines autres nations.

Durant la présente guerre, nous avons vu des républicains se mettre au service des rois, des socialistes faire cause commune avec la classe dirigeante, des travaillistes servir les intérêts des capitalistes; mais en réalité, tous ces hommes sont, à des degrés divers, des conservateurs croyant à la mission de l'État, et leur hésitation peut se comprendre quand le seul remède dont on dispose réside dans la destruction de toute chaîne gouvernementale et le déchaînement de la révolution sociale. Mais une telle hésitation est incompréhensible de la part d'anarchistes.

Nous estimons que l'État est incapable de bien. Dans le domaine international aussi bien que dans celui des rapports individuels, il ne peut combattre l'agression qu'en se faisant lui-même agresseur; il ne peut empêcher le crime qu'en organisant et commettant toujours un plus grand crime.

Même en supposant – ce qui est loin d'être la vérité – que l'Allemagne porte seule la responsabilité de la guerre présente, il est prouvé que, aussi longtemps qu'on s'en tient aux méthodes gouvernementales, on ne peut résister à l'Allemagne qu'en supprimant



...
toute liberté et en revivifiant la puissance de toutes les forces de réaction. La révolution populaire exceptée, il n'y a pas d'autre façon de résister à la menace d'une armée disciplinée que d'essayer d'avoir une armée plus forte et plus disciplinée, de sorte que les antimilitaristes les plus résolus, s'ils ne sont pas anarchistes et craignent la destruction de l'État, sont inévitablement conduits à devenir d'ardents militaristes.

En fait, dans l'espoir problématique de détruire le militarisme prussien, ils ont renoncé à toutes les traditions de liberté; ils ont prussianisé l'Angleterre et la France; ils se sont soumis au tsarisme; ils ont restauré le prestige du trône branlant d'Italie.

Les anarchistes peuvent-ils accepter cet état de choses un seul instant sans renoncer à tout droit de s'appeler anarchistes? Pour moi, même la domination étrangère subie de force et conduisant à la révolte est préférable à l'oppression intérieure volontairement acceptée presque avec gratitude, dans la croyance que, par ce moyen, nous serons

préservés d'un plus grand mal. Il est tout à fait vain de dire qu'il s'agit de circonstances exceptionnelles et qu'après avoir contribué à la victoire de l'Entente dans « cette guerre », nous retournerons chacun dans notre propre camp et lutterons pour notre propre idéal.

S'il est nécessaire aujourd'hui de travailler en harmonie avec le gouvernement et les capitalistes pour nous défendre nous-mêmes contre « la menace allemande », cela sera nécessaire après, aussi bien que durant la guerre.

Si grande que puisse être la défaite de l'armée allemande, s'il est vrai qu'elle sera battue, il ne sera jamais possible d'empêcher les patriotes allemands de penser à une revanche et de la préparer; et les patriotes des autres pays, très raisonnablement, de leur point de vue, voudront eux-mêmes se tenir prêts de façon à n'être pas surpris par une attaque. Cela signifie que le militarisme prussien deviendra une institution permanente et régulière dans tous les pays.

Que diront alors ces anarchistes qui veu-

lent aujourd'hui la victoire d'un des groupes de belligérants? Recommenceront-ils à s'appeler antimilitaristes, à prêcher le désarmement, le refus du service militaire et le sabotage de la défense nationale, pour redevenir, à la première menace de guerre, les sergents recruteurs des gouvernements qu'ils auront tentés de désarmer et de paralyser?

On dira que ces choses prendront fin quand les Allemands se seront débarrassés de leurs tyrans et auront cessé d'être une menace pour l'Europe en détruisant le militarisme chez eux. Mais s'il en est ainsi, les Allemands – qui pensent avec raison que la domination anglaise et française (pour ne rien dire de la Russie tsariste) ne serait pas plus agréable aux Allemands que la domination allemande ne le serait aux Français et aux Anglais – voudront d'abord attendre que les Russes et les autres aient détruit leur propre militarisme et, en attendant, ils contribueront à accroître l'armée de leur pays. Et alors combien de temps la Révolution sera-t-elle différée? Combien de temps l'anarchie? Devons-nous toujours attendre que les autres commencent?

La ligne de conduite des anarchistes est clairement tracée par la logique même de leurs aspirations. La guerre aurait dû être empêchée par la Révolution, ou au moins en inspirant aux gouvernements la peur de la Révolution. La force ou l'audace nécessaire a manqué. La paix doit être imposée par la Révolution ou, au moins, par la menace de la faire. Jusqu'à présent, la force ou la volonté fait défaut. Eh bien! il n'y a qu'un remède; faire mieux à l'avenir. Plus que jamais nous devons éviter les compromis, creuser le fossé entre les capitalistes et les serfs du salariat, entre les gouvernants et les gouvernés; prêcher l'expropriation de la propriété individuelle et la destruction des États, comme les seuls moyens de garantir la fraternité entre les peuples et la justice et la liberté pour tous; et nous devons nous préparer à accomplir ces choses.

En attendant, il me semble qu'il est criminel de faire quoi que ce soit qui tende à prolonger la guerre, ce massacre d'hommes, qui détruit la richesse collective et paralyse toute reprise de la lutte pour l'émancipation. Il me semble que prêcher « la guerre jusqu'au bout » c'est faire réellement le jeu des dirigeants allemands qui trompent leur peuple et l'excitent au combat en le persuadant que leurs adversaires veulent écraser et asservir le peuple allemand.

Aujourd'hui, comme toujours, que ceci soit notre devise: À bas les capitalistes et les gouvernements, tous les capitalistes et tous les gouvernements.

Vivent les peuples, tous les peuples! **E. M.**

Réfractions

À la recherche d'un sujet révolutionnaire

DANS UNE RÉCENTE APPARITION PUBLIQUE, Norman Baillargeon a parlé de trois outils fondamentaux pour les activistes radicaux que nous sommes : le porte-voix, le pot de colle et la longue-vue. Si *Le Monde libertaire* est certainement un porte-voix, on classera sans peine la revue *Réfractions* dans la catégorie des longues-vues. De ces outils qui voient loin, afin de savoir où l'on va. La dernière livraison de cette revue d'expressions anarchistes est consacrée essentiellement à la recherche et à la réflexion des « volontés de révolution »¹. Le reflux de la marée marxiste qui noyait les secteurs universitaires, philosophiques, syndicaux et sociaux français permet d'interroger enfin des concepts tels que la centralité du prolétariat dans le processus révolutionnaire en devenir (ou pas !). À partir du constat des nouvelles formes de rébellion, de leur morcellement, et de la diversité des groupes humains qui les mènent, l'équipe de rédaction de la revue s'interroge et nous fournit un canevas parfois embarrassant pour nos certitudes, mais toujours revigorant d'idées pour nourrir nos actions, notamment.

La difficile lecture anarchiste du monde globalisé et les possibles contradictions qui en découlent apparaissent dès le premier texte intitulé « Une nouvelle internationale ? ». Les mécanismes de soumission pèsent encore sur nous et expliquent qu'avec la complicité des tenants de l'écologie institutionnelle, les désirs de gouvernement continentaux, voire mondiaux, rampent partout. Si la « classe ouvrière émancipatrice » est un concept qui a perdu de sa vigueur, on cherche encore par quoi remplacer ce sujet par excellence de la révolution. Car les ressorts de la domination aussi ont évolué. Dès lors, il convient de garder un regard critique sur l'altermondialisme, ses finalités et ceux qui parlent en son nom et qui prétendent amener une autre grille de lecture.

Pour Jérôme Baschet, « il est temps de réveiller le futur ». Dans une passionnante contribution, il énonce le caractère indiscutablement novateur du mouvement zapatiste mexicain et décortique en quoi il peut être un élément dialectique entre les réalités des courageux insurgés du Chiapas et les nôtres. À sa convaincante démonstration, il ajoute, à l'instar des camarades de Marcos, que « ce dont nous rêvons, c'est d'un monde qui contienne de nouveaux mondes ». Alain Thévenet, en écho, dans « L'inéluctable révolution », affirme la nécessité d'aller à la rencontre des autres mondes, sociaux et culturels. Il interroge le concept de luttes de classes qui était au centre de l'analyse marxiste et l'éclaire de ses réflexions sur l'avènement de la révolu-

tion. Et semble distant à l'égard du sujet révolutionnaire versus « Marx Brothers », étayant une analyse tout anarchiste de discontinuité de l'histoire et d'agencement des situations.

Cette analyse, c'est dans « Histoire et actualité du sujet révolutionnaire » qu'elle est surtout déclinée par Daniel Colson. À partir d'une critique de la vision du monde de Marx, il explique comment Proudhon – dont on ne cessera jamais de dire la richesse de la pensée – percevait bien non pas une, mais « des » classes ouvrières. À partir de là, l'anarchisme, avec ses caractères apparemment contradictoires (diversité, pluralité des modes d'intervention, créativité), est cohérent avec sa conception du sujet et de la situation révolutionnaires, loin de la linéarité historique des canons marxistes.

Ce sont au total huit contributions qui forment la principale partie de ce numéro 25 de *Réfractions* consacré aux « volontés de révolution » ; mais il ne faudrait pas oublier les quatre autres textes regroupés sous le chapeau « Des expériences à radicaliser » et qui sont un prolongement à la réflexion. Entre la description d'un réseau original de luttes contre la scientologie, des observations sur le devoir de désobéissance, les luttes de classe en Chine ou les observations d'un jeune homme né avec les années quatre-vingt, on s'ancre dans le réel, dans ces luttes dont il convient de rappeler ici qu'elles sont les ferments nécessaires de la révolution.

Restituer la richesse de *Réfractions* en un article aussi court tient de la gageure ; mais outre la section de commentaires des livres et revues, il convient de signaler la passionnante relation par Ronald Creagh d'un colloque tenu à Bristol en juin 2010, intitulé « Anarchisme et relations internationales ». Les observations qui nous sont communiquées là montrent bien le chemin parcouru en faveur d'une restitution de l'anarchisme et de la reconnaissance de ses apports les plus originaux. Là aussi, je relève l'idée de convergences possibles entre des mouvements populaires et l'anarchisme, ainsi que la conscience qu'« il n'existe pas de recette miracle. Chaque situation doit être analysée dans son caractère unique ». Revigorant, accessible et passionnant, vous dis-je.

Daniel

Groupe Gard Vaucluse
de la Fédération anarchiste

1. *Réfractions* n° 25, 176 pages, 12 euros, en vente à la Librairie du Monde libertaire ou sur le site de la revue : <http://refractions.plusloin.org>



Une histoire de fou

Un autre visage des victimes de la guerre

L'HISTOIRE EST PARSEMÉE D'ÉPISODES qui, passés sous silence, sont tombés dans l'oubli. C'est le cas, notamment, de ces victimes particulières de la Première Guerre mondiale, de ces soldats que la guerre a rendu fous et qui, de l'horreur du front, ont rejoint les asiles psychiatriques de l'arrière.

L'histoire commence en 1914, lorsqu'éclate l'une des plus effroyables boucheries guerrières de l'humanité, cette hécatombe humaine qui devait être « la der des ders ». Les deux premières années – 1914 et 1915 – sont les plus meurtrières de cette Première Guerre mondiale qui durera quatre ans. Les hommes vont au front comme les cochons à l'abattoir et, à la fin du conflit, on comptera plus de neuf millions de morts. Parmi les soldats qui ne meurent pas sous les balles ou des maladies des tranchées, certains sont grièvement blessés et défigurés (tout le monde se rappellera ici les fameuses « gueules cassées »), et d'autres – et c'est de ceux-là dont on a oublié la mémoire – deviennent fous. Fous d'avoir vu leurs camarades se faire déchiQUETER par les fusils, les baïonnettes et les grenades, fous d'avoir vu tomber près d'eux des centaines de bombes et d'avoir respiré l'odeur des cadavres et de la poudre dans la boue des tranchées. Ces soldats, à la santé mentale bouleversée par la guerre, ne restent pas sur le front et sont dirigés vers l'asile de Ville-Évrard, alors réquisitionné par l'armée pour accueillir les combattants aliénés. Une fois placés, les médecins psychiatres établissent un diagnostic, à la lumière des connaissances de l'époque en matière de santé mentale : délire de persécution, débilité mentale, hyperémotivité, émotivité hallucinatoire, confusion mentale, démence précoce, excitation intellectuelle, excitation maniaque, mélancolie, nostalgie, etc. Autant de maux dont ont souffert ces victimes oubliées de la Première Guerre mondiale. Éloignés de leur famille, sans cesse suspectés par les autorités militaires et médicales de simuler des troubles mentaux pour être réformés, souvent considérés comme lâches, ces soldats fous ne sont bien souvent « soignés » que par l'internement et les douches froides, alors même que l'approche psychanalytique naissante aurait pu, si le personnel médical y était plus attentif et moins sectairement réfractaire, apporter des

solutions concluantes. Et encore, c'est sans compter avec les pressions de l'armée qui impose aux psychiatres d'éviter le plus possible les internements afin de renvoyer rapidement au front de la chair à canon.

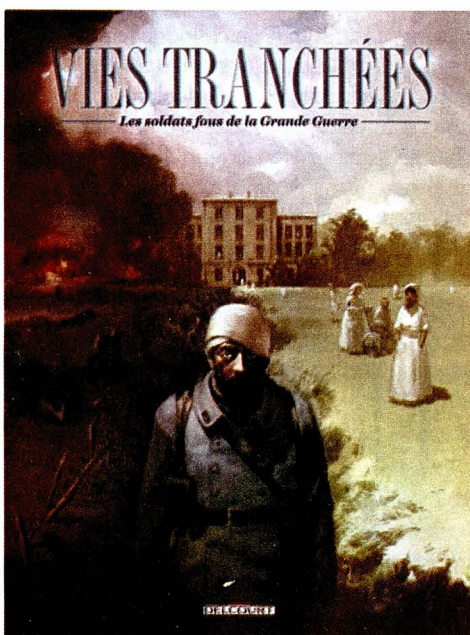
Certains de ces soldats ne guériront jamais de leurs troubles mentaux, d'autres, en revanche, une fois éloignés du front, se rétabliront rapidement (les explosions causaient des confusions mentales qui se résorbaient une fois le sujet éloigné des champs de bataille) et repartiront aussitôt vivre à nouveau l'horreur des tranchées.

Si nombre de ces soldats ont été rendus fous par la guerre, il y eut aussi des soldats qui, déjà fous avant le déclenchement des hostilités, se sont retrouvés au front, en raison de réquisitions qui ne tenaient pas compte de leurs troubles mentaux. Cela est d'autant plus courant qu'en 1915, la loi Dalbiez oblige les commissions de réforme à reconsidérer et à réétudier le cas des hommes déclarés inaptes à la guerre et, de fait, réformés. Des centaines de personnes victimes de psychopathologies se verront ainsi envoyées à l'horreur d'un front qui ne fera qu'exacerber leurs troubles. Quand l'État a besoin de chair à canon, il envoie n'importe quel bougre.

Jusque-là méconnue, l'histoire des soldats fous de la Première Guerre mondiale a été relatée en 2010 dans une bande dessinée collective intitulée *Vies tranchées, les soldats fous de la Grande Guerre*¹, sous la direction de l'historien de la santé mentale Hubert Bieser qui, après avoir épluché les archives de l'asile de Ville-Évrard, est parvenu à reconstituer la souffrance de quatorze d'entre eux. Histoires vraies, donc, basées sur un véritable travail d'archives et superbement retranscrites par un collectif de talentueux dessinateurs et scénaristes de bande dessinée. Un ouvrage ludique et érudit qui permet de lever une partie du voile qui, aujourd'hui encore, cache ce pan de l'effroyable histoire de la Grande Guerre.

Guillaume Goutte

Groupe Salvador-Segui
de la Fédération anarchiste



1. *Vies tranchées, les soldats fous de la Grande Guerre*, Tournai, Delcourt, 2010, 103 pages.

**C'est pas
du cinoche!**

On achève bien les chevaux

L'ancien chef de camp nazi Samuel Kunz est mort tranquillement à 89 ans, en décembre dernier. Il avait, pendant la guerre, gardé le camp d'extermination de Belzec, en Pologne, dans lequel 434 000 Juifs avaient été gazés.

Viens chez moi, j'habite chez une copine

Un nouveau squat a vu le jour à Paris, où il est devenu si difficile d'ouvrir des espaces libres. Son nom ? « Le bourdon », car il est situé au 7, boulevard Bourdon, dans le quatrième arrondissement (M° Bastille ou Quai de la Rapée). Passez donc y faire un tour, car, comme tous les lieux précaires, il a besoin de soutien !

Le train sifflera trois fois

Retards, accidents... La privatisation de la SNCF s'accompagne d'une baisse de la qualité des services et d'une hausse des prix. En somme, on assiste au même effondrement que celui constaté en Angleterre il y a quelques années de cela. Le chef de l'État et la direction de la SNCF peuvent toujours chercher des alibis, faire des enquêtes et débusser des coupables, les raisons sont connues : baisse des moyens, baisse des effectifs, « management » capitaliste du personnel... Les coupables sont les dirigeants, les victimes sont le personnel et les usagers.

Out of Africa

Le feuilleton tragique continue en Côte d'Ivoire : postulants-présidents assoiffés de pouvoir, avocats avides de scandale médiatisé, puissances internationales affamées de profits, idéologies religieuses et « ethniques » en recherche de domination, etc. Autant de raisons qui vont, encore une fois, plonger la population dans la souffrance. La révolution sociale et libertaire, débarrassée des croyances et des dirigeants, il n'y a pas que dans les pays occidentaux que c'est une nécessité...

L'aveu

Le jeudi 27 janvier, à 8 h 30, au palais de justice de Chambéry, aura lieu un rassemblement de soutien à des militants syndicaux et à un journaliste inculpés suite au mouvement de décembre 2010. Encore une fois, l'État use de la manipulation mais aussi de la répression pour mater les révoltes et contestations. Venez nombreux pour lui opposer notre solidarité !

Bibo

Le hors-série d'hiver encore disponible !



Radio libertaire

Jeudi 13 janvier

Chronique hebdo (08 h 00) Commentaires anarchistes de l'actualité.

De rimes et de notes (12 h 00) Actualité de la chanson et du spectacle. Invités : Marc Gicquel, auteur, compositeur, interprète; (sous réserve) Nathalie Solence.

Si vis pacem (18 h 00) Émission antimilitariste de l'Union pacifiste. L'Otan, cause première de la terreur dans le monde, avec Ben Cramer.

Les enfants de Stonewall « Affinités électives » (19 h 30) Émission gay et lesbienne.

Epsilonia (22 h 00) Musiques expérimentales et expérimentations sonores.

Vendredi 14 janvier

L'écho des cabanes (11 h 00) Émission sur les familles de détenus.

Koumbi (16 h 00) Chroniques africaines.

Radio espéranto (17 h 30) Émission de l'association SAT-Amikaro, pour la défense et la promotion de la langue espéranto.

L'invité du vendredi: Raison présente (19 h 00) Union Rationaliste de France.

Bol d'art (22 h 30) Une improvisation sur les possibles à vivre.

Samedi 15 janvier

Réveil hip hop (08 h 00) Culture rap.

La Philanthropie de l'ouvrier charpentier (10 h 00)

Chronique syndicale (11 h 30) Luites et actualités sociales. Invitée : Corinne Maier, pour son livre *Tchao la France* (Flammarion) pour nous donner l'envie de quitter la France !

Chroniques rebelles (13 h 30) Débats, dossiers, rencontres.

Bulles noires (17 h 00) Rencontres avec des écrivains, scénaristes, critiques. Une fois de temps en temps, « La cagoule et le calibre », un salon critique du genre policier.

Dimanche 16 janvier

Goloss trouda, la voix du travail (08 h 00) Émission franco-russe.

Ni maître, ni dieu (10 h 00) Coordination des libres penseurs.

Cris et murmures (14 h 00) Slam et poésie.

Des mots, une voix (15 h 30) Des mots, des auteurs L'émission recevra l'écrivain Stéphane Audeguy, pour ses livres *La théorie des nuages*, *Fils unique* et *Nous autres* (sortis chez Gallimard).

Il y a de la fumée dans le poste (18 h 30) Légalisons le cannabis ! La joyeuse équipe du CIRC traitera en direct de l'actualité des drogues en général et du cannabis en particulier.

Rudies back in town (22 h 00) Approche sociopolitique du mouvement skinhead international.

Lundi 17 janvier

Les Enfants de Cayenne (09 h 00) Deux heures de pure politique avec des morceaux de vrais anarchistes dedans.

Lundi matin (11 h 00) Infos et revue de presse. L'actualité passée au crible de la pensée libertaire.

Les partageux de la Commune (13 h 00) Commune de Paris, l'histoire de la Commune de 1871 et son environnement historique.

La santé dans tous ses états (18 h 00) Santé et politique.

Le monde merveilleux du travail (19 h 30) Anarcho-syndicalisme. Par le syndicat CNT culture-spectacle.

Mardi 18 janvier

Artracaille (11 h 00) Art en marge. La condition de l'artiste dans la cité.

Wreck this mess (12 h 30) Cocktail de musiques radicales.

L'idée anarchiste (14 h 30) Réflexions sur l'anarchisme. Textes historiques et actuels.

Un peu d'air frais (16 h 00) L'atelier des anarchies sonores. Réalisations sonores (reportages, documentaires, etc.) à vocation sociale ou politique.

Idéaux et débats (18 h 00) Littérature.

Paroles d'associations (19 h 30) Magazine de la vie associative et culturelle.

For a Few Sixties More (00 h 30) Musique jamaïcaine des années soixante.

Mercredi 19 janvier

L'Entonnoir (09 h 30) Antipsychiatrie.

Blues en liberté (10 h 30) Jimmie Rodgers, oublié du Chicago blues.

Sans toit ni loi (12 h 00) Émission sur les mal-logés et la précarité.

Femmes libres (18 h 30) Femmes qui luttent, femmes qui témoignent.

Ras les murs (20 h 30) Émission d'informations et d'analyses, avec lecture du courrier des prisonniers, sur la situation actuelle de la prison et de la justice.

89.4 MHz en région parisienne
rl.federation-anarchiste.org

Du 4 au 29 janvier

Beauvais (60)

La guerre d'Espagne: contre l'oubli. Exposition 1930-1975. L'Espagne et ses républicains pour témoins. Centre culturel François Mitterrand. Exposition organisée conjointement par la médiathèque, les Éditions Tirésias ainsi que Ramón Pino et Wally Rosell (coordonnateurs des livres sur les *Affiches des combattants de la liberté*). Conférence-débat le 18 à 18 heures, animée par Véronique Olivares Salou et Michel Reynaud (des Éditions Tirésias), avec projection du film-documentaire *Je te donne ma parole* de Quino Gonzalez. Thématiques abordées: la guerre civile espagnole, la Retirada, l'accueil en France, la déportation des républicains espagnols dans les camps nazis, les femmes espagnoles, la libération et l'après-guerre. À la médiathèque du centre-ville de Beauvais 3, cours des Lettres. Entrée gratuite.

Du 14 au 19 février

Pau (64)

Journées libertaires. Exposition: « Crises du capitalisme, politiques antisociales et résistances populaires », faculté de lettres de Pau, du lundi 14 février au vendredi 18 février. Projection du film de Jean-Stéphane Bron, *Cleveland contre Wall Street* avec Barbara Anderson, Keith Taylor, 2010. Faculté de lettres de Pau, mardi 15 à 18h30. Conférences: « Les résistances face aux politiques d'austérité dans le monde », en présence de militants de l'Association internationale des travailleurs et avec vidéo-conférence avec des militants de la Fédération ouvrière de la régionale argentine de l'AIT (FORA-AIT). Faculté de lettres de Pau, mercredi 16, 18h30. « Analyse des mécanismes de la « crise » financière et des politiques antisociales » par José Garcia, militant de la CNT espagnole. Local de la CNT-AIT, 18, rue Jean-Baptiste-Carreau à Pau, samedi 19, à 15 heures. Manifestation contre les banques, jeudi 17 février à 18 heures à Pau. Rassemblement devant la Préfecture. Concert de soutien aux journées libertaires avec Punk'astic, Grrrr et Mentenguerre (sous réserve). Vendredi 18, Maison de l'étudiant, université de Pau, à 21 heures. Exposition de clôture: « Exposition », au local de la CNT-AIT, 20h20. Les éditeurs libertaires sont les bienvenus, ils pourront tenir des stands lors des journées. Pour plus d'information, cnt64@yahoo.fr, <http://www.cntaitaquitaine.lautre.net>

Mardi 18 janvier

Saint-Denis (93)

19 heures. La Dionysité, Université populaire de Saint-Denis. Cycle: Les prisons. Troisième rencontre/débat: La frustration affective et sexuelle du détenu. Les manifestations des frustrations du détenu et ses conséquences. Les combats menés en la matière: le n° spécial du CAP en 1976 sur « l'affectivité et la sexualité du détenu », « La Guillotine du sexe », en 1978, 1991 et 1998. L'ASPF, en 1985, avec sa revendication du parloir intime. La commission architecture prison, en 1985, avec Badinter, d'où est née la prison de Mauzac, avec ses parloirs intimes « tolérés », de 1986 à 1989. Les unités de vie familiale (expérimentales) de 2003 à aujourd'hui. Présentation de Jacques Lesage de La Haye. Bourse du travail de Saint-Denis, 9-11, rue Genin, Métro ligne 13, Porte-de-Paris, ou RER D. Entrée libre.

19h30. La Dionysité, Université populaire de Saint-Denis. Retour sur une défaite sociale annoncée (les retraites et tous les systèmes sociaux...). Rencontre, interventions, débat avec Bernard Friot, Annie Lacroix-Riz, Hugues Lenoir, Guillaume Desguerriers et Pierre Concialdi. Après de courtes interventions, le propos est de donner libre cours à la parole des uns et des autres afin de revisiter les dernières luttes menées contre la casse des régimes de retraites et se donner des orientations pour les actions à venir. À La Belle Étoile, compagnie Jolie Môme 14, rue Saint-Just (quartier la Plaine) Saint-Denis, Métro Porte-de-la-Chapelle (ligne 12) puis cinq minutes de bus 153 ou 302 ou 239, arrêt Église-de-la-Plaine. Entrée libre.

Jeudi 20 janvier

Merlieux (02)

De 18 à 21 heures. Rencontre-débat avec Gérard Mordillat à la Bibliothèque sociale, animée par le groupe Kropotkine de la FA. Dans la série télé *Les Vivants et les Morts* qu'il a réalisée à partir de son roman éponyme, des ouvriers s'attaquent à l'outil de travail. Dans *Notre part des ténébres*, des ouvriers licenciés passent à l'offensive. Dans *Rouge dans la brume* (Calmann Lévy,

janvier 2011), troisième tome de cette saga ouvrière, les ouvriers exportent leur lutte d'usines en usines. Roman fiction, documentaire, venez en discuter avec cet écrivain cinéaste engagé. Table de presse. Apéro dinatoire. 8, rue de Fouquerolles. Renseignements: 03 23 80 17 09, kropotkine02@no-log.org

Dimanche 23 janvier

Paris XI^e

17h00. Soirée de solidarité avec le SCALP-No Pasaran. Projection, infos et rencontre avec le groupe de Paris du réseau antifasciste, antisexiste et anticapitaliste No Pasaran. Musique avec RPG-7 (rock prolétario, Cataluna), Kiddam & the People (hip-hop, Paris banlieue), Brixton Cats (punk rock, Ménilmontant). Au CICP, 21 ter rue Voltaire. PAF: 5 euros.

Mardi 25 janvier

Saint-Denis (93)

19 heures. La Dionysité, Université populaire de Saint-Denis. Cycle: Les prisons. Quatrième rencontre/débat: Vers l'abolition de la prison. 1981, abolition de la peine de mort. À quand l'abolition de la prison? Présentation de Jacques Lesage de La Haye. Bourse du travail de Saint-Denis, 9-11, rue Genin, Métro ligne 13, Porte-de-Paris, ou RER D. Entrée libre.

Mercredi 26 janvier

Rennes (35)

20 heures. Le groupe La Sociale de la Fédération anarchiste organise une réunion publique-débat avec Normand Baillargeon sur le thème « les intellectuels et la lutte des classes ». Normand est professeur en sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), essayiste, sceptique, militant libertaire. Il enseigne les fondements de l'éducation aux futurs enseignants québécois et est l'auteur de divers ouvrages dont *L'Ordre moins le pouvoir* et le *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, livre qui invite à l'éducation de la pensée critique. Salle de la Cité, 8 rue Saint-Louis, M° Sainte-Anne.

Mardi **18** janvier
à 19h30

LA DIONYVERSITÉ
UNIVERSITÉ POPULAIRE DE ST-DENIS

Rencontre
Interventions
Débat

présente

www.dionyverse.org

Retour sur une défaite sociale annoncée

(les retraites et tous les systèmes sociaux...)

avec

Bernard Friot,
Annie Lacroix-Riz,
Hugues Lenoir,
Guillaume Desguerriers
et Pierre Concialdi

Organisé avec :

"La philanthropie
de l'ouvrier charpentier"

"Les chroniques syndicales"

sur **89.4 MHz**
Radio Libertaire

Groupe Henry Poulaille

à la
Belle Etoile
Compagnie Jolie Môme
14, rue St-Just
quartier de la Plaine

